

SAHAM BANK  
سهام بنك



# RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2025



COMMUNIQUÉ FINANCIER - RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025

SAHAM BANK : UN MOMENTUM DE TRANSFORMATION CONFIRMÉ

**Une performance portée par un modèle solide et la montée en puissance des filiales**

Saham Bank franchit une étape structurante de son développement et confirme l'inflexion stratégique engagée au cours de l'exercice. L'année se distingue par une accélération marquée de la performance financière avec une amélioration significative de la rentabilité, tant en social qu'en consolidé.

Au titre de l'exercice 2025, le Groupe enregistre une performance commerciale solide, avec un **Produit Net Bancaire consolidé en progression de +6,9 %**, franchissant ainsi le seuil des 6,2 milliards de dirhams et un résultat net part du groupe consolidé de 1,7 milliard de dirhams marquant un nouveau palier de rentabilité consolidée historique de Saham Bank.

Les encours de crédits confirment la vocation de Saham Bank à accompagner durablement le financement de l'économie. Ils atteignent 86 079 MMAD en social (+8,6 %) et 102 146 MMAD en consolidé (+8,7 %). Cette évolution traduit une dynamique commerciale soutenue notamment sur les segments Corporate et Retail.

Cette dynamique repose sur un mix PNB favorable et confirme la pertinence de notre modèle de croissance sur l'ensemble de nos marchés avec également des filiales qui continuent de jouer un rôle structurant dans la trajectoire de croissance du Groupe avec une contribution particulièrement marquée au niveau :

- des filières spécialisées, qui renforcent notre proposition de valeur sur les segments à forte expertise que ce soit en crédits consommation, leasing, banque-assurance, ou la banque participative qui marque une année de transformation importante,
- de notre banque 100 % digitale nabD, adaptée aux nouveaux usages et contribuant à l'élargissement de notre base clientèle,
- des activités de marché, avec une dynamique notable de la société de bourse et de la société de gestion, confirmant leur rôle de relais de croissance et de diversification du PNB consolidé.

La complémentarité de nos filiales renforce notre modèle bancaire permettant de couvrir de manière intégrée l'ensemble des besoins financiers et d'investissements de nos clients.

Les ratios prudentiels restent largement au-dessus des exigences réglementaires, confirmant la solidité du bilan et la résilience du modèle :

- Ratio de solvabilité : 14,33 %,
- Ratio Tier 1 : 13,85 %.

**Saham Bank bénéficie également des notations des agences internationales Fitch et Moody's (Notation BA1, Positive Outlook) témoignant de la confiance des agences dans la solidité de son profil financier et la crédibilité de la trajectoire stratégique de la banque.**

**Une année charnière de débranchement de Société Générale France**

L'exercice 2025 a été marqué par une phase déterminante d'évolution stratégique, caractérisée par **une autonomisation réussie de la marque**, des outils et des processus de Saham Bank. Cette transformation profonde constitue un levier d'accélération de notre modèle opérationnel, permettant :

- une amélioration de l'efficacité organisationnelle,
- une optimisation des processus et des capacités digitales,
- un renforcement de l'agilité et de l'autonomie décisionnelle.

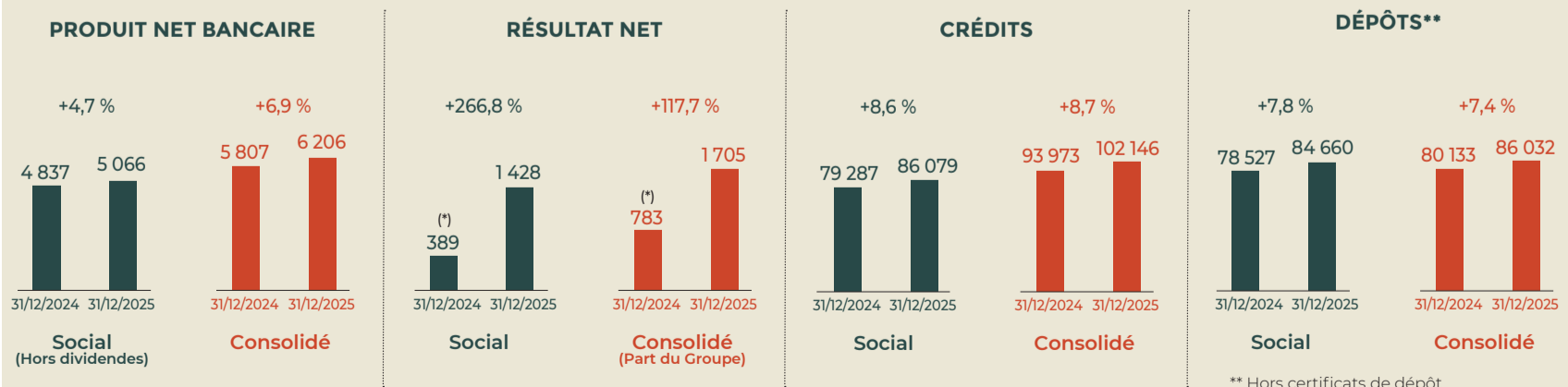
Ces avancées se traduisent progressivement par une amélioration durable de la rentabilité avec un coefficient d'exploitation optimisé.

Ces résultats sont avant tout le fruit de l'engagement des équipes, qui ont porté cette transformation avec exigence et détermination, et qui contribuent chaque jour à faire évoluer la banque au service de ses clients.

**2025 illustre la capacité de Saham Bank à conjuguer solidité financière, discipline de gestion et croissance commerciale. Avec son cap stratégique, la banque confirme sa volonté d'être un acteur de référence du secteur bancaire marocain, engagé aux côtés de ses clients.**

PRINCIPAUX INDICATEURS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Données en millions de dirhams



\* Résultats 2024 impactés par des éléments exceptionnels notamment l'impact du redressement fiscal post-cession.

\*\* Hors certificats de dépôt

## 1. NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES IFRS

En application des normes et principes de l'IASB (International Accounting Standards Board), le groupe SAHAM BANK a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) applicable à cette date.

### 1. CONSOLIDATION

#### Périmètre de consolidation :

Entrent dans le périmètre de consolidation les entités contrôlées (Contrôle ou contrôle conjoint) ou sous influence notable. Il n'est pas fixé de seuils chiffrés d'exclusion dans les normes, l'appréciation de la matérialité doit se faire conformément aux normes IFRS.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées selon la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon les normes IFRS 11 « Partenariats » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ». Ainsi, l'information est significative si son omission ou son inexactitude peut influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent sur la base des états financiers. L'importance relative dépend de la taille de l'élément ou de l'erreur, jugée dans les circonstances particulières de son omission ou de son inexactitude.

#### Exclusion du périmètre :

Deux cas d'exception existent :

- La détention en vue de revente ultérieure à un horizon maximum fixé à 12 mois,
- L'existence de restrictions sévères et durables qui limitent la capacité à transférer des fonds à l'investisseur,
- Le caractère significatif.

#### Regroupements d'entreprises :

Le groupe SAHAM BANK n'a pas effectué de regroupement courant 2008. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, le Groupe a décidé de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 31/12/06.

#### Options retenues :

Le groupe SAHAM BANK applique un ensemble de seuils pour inclure certaines entités dans le périmètre de consolidation :

**Filiales intégrées globalement :** Pour être intégrée globalement, une entité doit satisfaire aux critères suivants :

- Le groupe Saham Bank détient le pouvoir sur l'entité (capacité de diriger ses activités pertinentes, à savoir celles qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité) ;
- Droits de contrôle > 40 % ;
- Total bilan > 0,1 % de celui de l'activité agrégée du groupe SAHAM BANK.

**Filiales mises en équivalence :** Pour être mise en équivalence, une entité doit satisfaire aux critères suivants :

- Le groupe Saham Bank n'a pas la capacité de diriger ses activités pertinentes, à savoir celles qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité ;
- Droit de contrôle compris entre 15 % et 40 % ;
- Part dans la situation nette > 0,5 % des capitaux propres de l'activité agrégée ;
- Total bilan > 0,1 % de celui de l'activité agrégée.

Le Groupe SAHAM BANK ne dispose pas d'entité ad hoc.

#### Faits marquants de la période :

Le périmètre de consolidation du groupe Saham Bank a connu des variations pendant l'exercice 2025, qui se détaillent comme suit :

##### • Saham Paiements (Entrée en périmètre)

Pendant l'exercice 2025, le groupe Saham Bank a lancé sa filiale Saham Paiements S.A, dédiée à l'encaissement digital. La filiale propose des solutions simples et sécurisés pour accompagner la digitalisation des commerçants marocains.

La filiale a fait l'objet d'une entrée en périmètre, détenue à 100 % et consolidée par la méthode d'intégration globale.

##### • Foncimmo (Sortie du périmètre)

Pendant l'exercice 2025, Foncimmo S.A a fait l'objet d'une fusion-absorption par la société Saham Bank S.A conformément à la décision AGE du 20 novembre 2025.

La fusion-absorption est motivée par des mesures de restructuration et de réorganisation interne du groupe dans l'objectif de simplifier sa gouvernance et sa structure juridique.

La filiale a fait l'objet d'une sortie du périmètre de consolidation.

##### • Nema Capital (Sortie du périmètre)

Pendant l'exercice 2025, Saham Bank a signé un protocole d'accord avec le groupe DEMAY concernant la cession des parts de la banque dans Nema Capital, société de gestion OPCI.

La filiale Nema Capital a fait l'objet d'une sortie du périmètre de consolidation.

##### • EQDOM (Mouvement des taux d'intérêt et de contrôle)

EQDOM est la filiale opérant dans le secteur du crédit à la consommation du groupe Saham Bank.

Avant 2025, EQDOM était détenue directement par Saham Bank à hauteur 57,72 % et indirectement via la filiale INVESTIMA à hauteur de 3,10 %.

Les opérations réalisées sur la participation de la filiale EQDOM réalisées en 2025 se présentent comme suit :

- Rachat des parts détenus par INVESTIMA dans EQDOM par Saham Bank (+3,10 %) :

Saham Bank a repris les 51 812 actions détenues par INVESTIMA dans EQDOM, ce qui a augmenté sa participation de +3,10 %

- Acquisition de 2 928 actions d'EQDOM au prix de l'OPA (+0,17 %) :

Saham Bank a effectué une acquisition au prix de l'OPA d'EQDOM qui est de 1 045 MAD/Action, 2 928 actions. Cette opération a augmenté sa participation de +0,17 %.

L'absence de la participation indirecte dans la filiale explique l'équilibre entre le taux de contrôle et celui d'intérêt.

La filiale EQDOM a fait l'objet de variations des taux d'intérêt et de contrôle.

## 2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Une immobilisation corporelle est un actif matériel contrôlé et possédé pour la fourniture de services ou pour les tâches administratives propres à la banque. En plus de la nature de la dépense qui reste déterminante pour son passage en immobilisation (au lieu de charge), il y a lieu de tenir compte de la possibilité d'inventorier le bien en question et ce durant toute sa durée d'existence à l'actif de la banque.

#### Évaluation initiale :

Les immobilisations sont inscrites au bilan au coût d'acquisition qui se compose du prix d'achat, les droits de douane et autres impôts et taxes non récupérables, les réductions commerciales obtenues, des taxes légalement récupérables, les frais de transports, les frais de transit, les frais d'assurance, les charges d'installation qui sont nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien en question....

Sont exclus du coût d'acquisition les droits de mutation, les honoraires et commissions et les frais d'actes.

#### Évaluation postérieure :

##### Modèle du coût :

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel est comptabilisé à son coût (ou valeur initiale) après diminution du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur éventuelles.

##### Amortissement :

**Approches par composants :** chaque composant d'une immobilisation dont le coût est significatif par rapport au coût total de l'immobilisation doit être amorti séparément.

**Base amortissable :** coût d'un actif diminué de sa valeur résiduelle.

**Valeur résiduelle :** le montant estimé qu'une entité obtiendrait actuellement de la sortie de l'actif, après déduction des coûts estimés, si l'actif avait déjà l'âge et se trouvait déjà dans l'état prévu à la fin de sa durée d'utilité.

**Durée d'amortissement (durée d'utilité) :** c'est soit la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif, soit le nombre d'unités de production ou d'unités similaires que l'entité s'attend à obtenir de l'actif. Le mode d'amortissement utilisé par le groupe Saham Bank est le linéaire.

##### Options retenues :

Les options retenues portent principalement sur l'adoption de l'approche par composants, le changement au niveau de la durée d'amortissement, et l'adoption du coût amorti.

##### Modèle d'évaluation :

Le Groupe SAHAM BANK n'a pas opté pour la réévaluation périodique de ses immeubles d'exploitations.

##### Valeur résiduelle :

Les normes préconisent la prise en compte d'une valeur résiduelle pour chaque immobilisation.

Le montant amortissable de l'actif est son coût diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle des différentes immobilisations est considérée comme nulle.

##### Frais d'acquisition :

Les frais d'acquisition des immobilisations comprennent exclusivement :

- Les droits de mutation (droits d'enregistrement, de conservation foncière...),
- Les honoraires ou commissions hors les honoraires d'architecte,
- Les frais d'actes.

À l'exclusion des frais de transport, d'installation et de montage ainsi que les honoraires d'architecte qui sont compris dans la valeur d'entrée des immobilisations concernées.

Pour la période précédente à 2012, les frais d'acquisition sont forfaitairement inclus dans le coût des immobilisations corporelles concernées (terrains et constructions) sur la base le cas échéant, d'une statistique. D'autres frais tels que les honoraires et les droits de mutation sont incorporés dans le coût des immobilisations.

Les frais d'acquisition sont constatés au réel à la suite de l'inventaire physique des immobilisations SAHAM BANK, et intégrés à la valeur brute des immeubles et terrains, subissant ainsi l'amortissement du bien auquel ils sont rattachés.

##### Coût d'emprunt :

Le groupe SAHAM BANK n'a pas opté pour la capitalisation des coûts d'emprunt étant donné qu'aucun emprunt n'est adossé à l'acquisition d'une immobilisation.



#### Approche par composants :

La méthode de reconstitution du coût historique, à partir des factures, a été adoptée pour l'application de l'approche par composants, d'où :

- Affectation du coût historique par composant, s'il y a lieu.
- Distinction entre part terrain et construction.
- Calcul des amortissements en tenant compte des durées et taux d'amortissements retenus pour l'application des normes.
- Retraitement par les capitaux propres du différentiel d'amortissements.

Compte tenu de la nature de l'activité du groupe SAHAM BANK, l'approche par composants s'applique essentiellement aux immeubles. Les principaux composants sont :

Principaux composants	Durée d'utilité (annuelle)	Durée sociale (annuelle)
Gros-œuvres	50	25
Agencements	15	10
Ascenseurs	20	10
Façades	30	10
Installations techniques (climatisation)	12	10
Installations techniques (électricité)	25	10
Installations techniques (groupes électrogènes)	30	10
Installations techniques (GTB)	15	10
Installations techniques (autres)	15	10

### 3. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un bien immobilier détenu par le propriétaire (ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en tirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux.

#### Options retenues :

Aucun actif ne satisfait aux conditions de classifications en immeuble de placement. Les immobilisations hors exploitations telles que : les centres de vacances et loisirs, les logements de fonction... font parties des immobilisations corporelles.

### 4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique, détenu en vue de son utilisation pour la production de biens et services, pour une location à des tiers ou à des fins administratives.

#### Immobilisations incorporelles générées en interne :

Un goodwill généré en interne ne peut jamais être reconnu en tant qu'actif. Le processus de production d'une immobilisation incorporelle comporte deux phases :

- **la recherche** : les dépenses sont passées en charge.
- **le développement** : les dépenses doivent être capitalisées lorsque certains critères sont réunis :
  - La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement ;
  - L'intention d'achever l'immobilisation incorporelle en vue de son utilisation ou de sa vente ;
  - Sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
  - La façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché ou l'utilité en interne) ;
  - La disponibilité des ressources nécessaires à l'achèvement ;
  - La capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Si l'entité ne peut pas distinguer la phase de développement de la phase de recherche, tous les coûts passent en charges.

#### Évaluation postérieure :

##### Modèles d'évaluation :

À l'instar des immobilisations corporelles, deux modèles d'évaluation peuvent être appliqués :

##### Modèle du coût :

Comptabilisation au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

##### Modèle de la réévaluation :

Comptabilisation pour le montant réévalué diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs ultérieures. Ce modèle ne peut être retenu que si les conditions suivantes sont réunies :

- Juste valeur déterminée par référence à un marché actif
- Les réévaluations régulières
- Tous les actifs d'une même catégorie doivent être réévalués sauf s'il n'existe pas de marché actif.

##### Amortissement :

##### Mode d'amortissement :

Le mode d'amortissement doit traduire le rythme de consommation des avantages économiques de l'actif. Le mode linéaire doit être utilisé si un autre rythme ne peut être déterminé de façon fiable.

Une immobilisation à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie.

Une immobilisation à durée d'utilité finie doit être amortie sur cette dernière. La durée et le mode d'amortissement doivent être réexaminés au minimum à la clôture de chaque exercice.

##### Pertes de valeur :

Un test de dépréciation doit être pratiqué à chaque fois qu'un indicateur de perte de valeur est identifié et à chaque clôture d'exercice pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

#### Options retenues :

Les immobilisations incorporelles du groupe SAHAM BANK sont évaluées à leur coût amorti.

Le taux d'amortissement retenu est celui appliqué en social.

La valeur résiduelle est estimée comme nulle.

Les dépenses engagées dans le cadre des projets informatiques sont traitées dans les comptes sociaux selon deux :

- Phase de recherche : les dépenses sont considérées comme charges
- Phase de développement : les dépenses sont immobilisées.

### 5. CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 « contrats de location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location, plus particulièrement dans les états financiers du preneur, avec des incidences très limitées pour les bailleurs.

#### PRINCIPES COMPTABLES DE LA NORME IFRS 16

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

#### Options retenues

##### MODALITÉS DE TRANSITION

Pour la première application de la norme IFRS16, le Groupe SAHAM BANK a choisi de mettre en œuvre l'approche rétrospective modifiée par la norme.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le montant de la dette locative sur les contrats en cours est calculé en actualisant les loyers résiduels avec les taux en vigueur à cette date en tenant compte de la durée résiduelle estimées des contrats. Les droits d'utilisation correspondants sont constatés au bilan pour un montant égal à celui de la dette locative. La première application de la norme IFRS 16 est donc sans incidence sur le montant des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

##### EXEMPTIONS

- Contrats de location à courte durée (inférieurs à 1 an),
- Contrats de location des biens de faible valeur.

##### DURÉE

- La durée retenue généralement pour les baux commerciaux est de 9 ans ;
- La durée retenue pour les contrats LLD est la durée contractuelle.

##### TAUX D'ACTUALISATION

Le taux d'actualisation appliqué pour l'évaluation de la dette locative pour les contrats de location est le taux de refinancement sur le marché financier.

#### Comptabilisation chez le preneur :

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée séparément de la charge d'intérêt de la dette.

#### Comptabilisation chez le bailleur :

Le bailleur doit comptabiliser dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement et les présenter comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Les paiements reçus doivent être répartis entre la partie en capital considérée comme un amortissement de la créance et la partie en intérêt représentant le paiement d'un taux effectif acquis ou à recevoir.

La comptabilisation des revenus financiers doit s'effectuer sur la base d'une formule traduisant un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours d'investissement net restant du bailleur tel que défini dans le contrat de location.

Les entités exerçant l'activité du crédit-bail au niveau du Groupe sont Saham Leasing et Eqdom.

Le traitement comptable appliqué par le groupe SAHAM BANK dans le cadre de la consolidation est conforme aux IFRS.

### 6. CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SOUS IFRS9

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le groupe SAHAM BANK applique la norme IFRS 9 qui définit, en remplacement de la norme IAS 39, de nouvelles règles de classement, d'évaluation des actifs et passifs financiers et une nouvelle méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers et de provisionnement des engagements de financement et de garantie.

Les différences d'évaluation des actifs et passifs financiers résultant de la première application de la norme IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont comptabilisées directement dans les capitaux propres à cette date.

#### 6.1 CLASSEMENT DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS SOUS IFRS 9

La norme IFRS 9 prévoit 3 catégories d'actifs :

- Coût amorti : Le coût amorti par définition ne peut s'appliquer qu'aux instruments de dettes (prêts, créances et titres de dettes) que l'entreprise a l'intention de conserver jusqu'à son échéance permettant une stabilité du résultat.
- Juste valeur par résultat
- Juste valeur par capitaux propres OCI
- Instruments dettes en juste valeur par capitaux propres OCI recyclables
- Instruments de capitaux propres en juste valeur par capitaux propres OCI non recyclables sur option irrévocable.

##### 6.1.1 Critères de classement sous IFRS9

La classification IFRS 9 dépend de 2 critères cumulatifs :

#### Caractéristiques du produit (SPPI ou no SPPI) :

La norme IFRS 9 prévoit un test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments de dettes appelé « Test SPPI » afin de s'assurer que les flux de trésorerie du contrat correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Dans le cas contraire, ces actifs devraient être classés en JV Résultat.

#### Le modèle de gestion suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- Held To Collect contractual cash-flows (HTC) : la collecte des flux de trésorerie contractuels
- Held To Collect and Sale (HTC&S) : la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs
- Autre / vente (Held For Sale - HFS) : les autres intentions de gestion

#### 6.1.2 Instruments de capitaux propres

La norme IFRS 9 prévoit deux classements pour les instruments de capitaux propres :

- Juste valeur par résultat
  - Juste valeur par capitaux propres OCI non recyclables sur option irrévocable.
- Les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transactions sont affectés par défaut dans la juste valeur par résultats. L'option de la Juste valeur par capitaux propres OCI peut être appliquée « ligne à ligne » sur les instruments de capitaux propres détenus pour des fins autres que transactions.

#### 6.1.3 Dérivés (hors couverture)

Aucun changement induit par la norme IFRS 9.

#### 6.1.4 Passifs financiers sous IFRS 9

La norme IFRS 9 ne prévoit pas de changement de classement des passifs financiers par rapport à IAS39.

Les catégories comptables disponibles :

- Passif financier au coût amorti : Il s'agit du classement par défaut ;
- Passif financier à la juste valeur par résultat : instruments émis avec intention de « trading » ou instruments non basiques en option irrévocable.

#### 6.2 DÉPRÉCIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SOUS IFRS 9

IFRS 9 propose un nouveau modèle de dépréciation basé sur l'estimation des pertes de crédit attendues (Expected Credit Losses ou ECL) et exige notamment que les entités comptabilisent une dépréciation des actifs financiers dès la date de comptabilisation initiale.

#### 6.2.1 Principaux changements

Les principaux changements du passage des règles de dépréciation IAS39 à IFRS 9 sont :

- Le calcul des provisions sur les encours sains non sensibles ;
- Le « Forward looking » : il s'agit d'intégrer des données prospectives pour apprécier les paramètres de défaut ;
- La nécessité de suivre la dégradation du risque de crédit au cours de sa vie depuis l'origine au niveau contrat ;
- Un périmètre élargi des actifs financiers entrant dans le champ du calcul de la dépréciation.
- À chaque date de clôture, l'entité doit déterminer si le risque de crédit lié à un instrument financier a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale.

#### 6.2.2 Modèle de dépréciation

Selon ce nouveau modèle de dépréciation, les actifs financiers (y compris les titres de dettes) sont classés en 3 catégories :

- **Bucket 1** : Créances saines dont le risque de crédit est faible sans dégradation depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation est évaluée au montant des pertes attendues dans les 12 mois.
- **Bucket 2** : Créances dont le risque de crédit s'est détérioré de manière significative depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation est évaluée au montant des pertes attendues sur toute la durée de vie des créances,
- **Bucket 3** : l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39.

Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur à la date de clôture par résultat ou Juste valeur par capitaux propres OCI sur option irrévocable ligne à ligne.

#### 6.2.3 Méthodologie de classification sur les périmètres Retail

La méthodologie de classification sur le périmètre Retail est réalisée à la « maille contrat » et se déroule en fonction des critères suivants :

- **Pour les impayés de crédits amortissables :**
  - Entre 31 et 89 jours de retard de paiement, l'engagement est classé en Bucket 2.
  - Au-delà de 90 jours retard de paiement, l'engagement est classé en Bucket 3.
- **Pour les dépassements d'autorisations de découvert :**
  - Entre 31 et 89 jours consécutifs de dépassement d'autorisation ou de débit non autorisé, l'engagement est classé en Bucket 2.
  - Au-delà de 90 jours consécutifs de dépassement d'autorisation ou de débit non autorisé, l'engagement est classé en Bucket 3.
- **Pour les restructurés sortis du défaut**, l'engagement est classé en Bucket 2 pendant 2 ans.

#### 6.2.4 Méthodologie de classification sur les périmètres Non retail

Tout comme le Retail, la norme IFRS 9.2 introduit la classe « Sensible » (S2) pour les contreparties Non Retail dès lors qu'elles nécessitent une

surveillance spécifique au vu de certains facteurs traduisant la détérioration de leur qualité de crédit.

L'évaluation de ce risque de crédit pour les contreparties Non Retail est réalisée à la « maille client » et se base sur plusieurs types de critères permettant de déterminer la Watchlist, base des contreparties sensibles Non Retail.

L'enjeu étant d'identifier rapidement les contreparties Non Retail en situation sensible avant qu'elles ne basculent en défaut et ainsi améliorer le taux de prédictivité du passage en défaut.

SAHAM BANK se base sur plusieurs critères pour décider du caractère sensible de la contrepartie :

- **Un critère qualitatif** : qui résulte de la relation commerciale directe avec le client (exemple : baisse significative des revenus, forte dépréciation de la valeur des actifs, dépassements répétés d'une autorisation de crédit, changement significatif de l'actionnariat ou de la direction de l'entreprise,).
- **Des critères quantitatifs** discutés lors de comités des sensibles dont le but est de décider l'entrée/sortie en sensible des contreparties Non Retail.

### 7. LA JUSTE VALEUR

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché, que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

#### Données d'entrée de niveau 1

Instruments valorisés par des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (les actions cotées sur un marché actif, les obligations d'Etats ou d'entreprises qui bénéficient de cotations externes directes (cotations brokers/dealers), les instruments dérivés traités sur les marchés organisés (futures, options), les parts de fonds (y compris les OPCVM) dont la valeur liquidative est disponible en date d'arrêt des comptes).

#### Données d'entrée de niveau 2

Instruments valorisés à l'aide de données autres que les prix cotés visés au niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix). Il s'agit d'instruments valorisés à l'aide d'un modèle financier basé sur des paramètres de marché. Cette catégorie comprend également la juste valeur des prêts et créances évalués au coût amorti au bilan et pour lesquels le risque de crédit de la contrepartie fait l'objet d'une cotation sous forme de Crédit Default Swap (CDS).

#### Données d'entrée de niveau 3

Instruments pour lesquels une part significative des données utilisées pour la valorisation ne sont pas basées sur des données observables de marché (données dites non observables).

Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

Au cours de l'exercice 2025, il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux de juste valeur.

#### ÉVOLUTIONS NORMATIVES IFRS

Depuis le 01/01/2018, les nouvelles dispositions relatives aux dépréciations sont appliquées de manière rétrospective. Les impacts de l'application de la norme IFRS 9 chez le groupe SAHAM BANK au 01/01/2018 ont été comptabilisés en contrepartie des réserves.

### 8. PROVISIONS

#### 8.1 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Un passif est une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

#### Évaluation :

La norme IAS 37 retient la même méthode d'évaluation des provisions pour risques et charges que le référentiel comptable marocain. Ainsi le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

#### Critères de constitution d'une PRC :

- L'obligation actuelle envers un tiers.
- La forte probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- La fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource

#### Options retenues :

Un seuil de 1 MMAD est retenu pour l'analyse des provisions pour risques et charges ; l'actualisation est à effectuer si le montant est significatif.

Les provisions à caractères généraux et les provisions réglementées sont annulées.

#### 8.2 IFRIC 21 « TAXES »

Cette interprétation de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » précise les conditions de comptabilisation d'une dette

relative à des taxes prélevées par une autorité publique. Une entité doit comptabiliser cette dette uniquement lorsque le fait générateur tel que prévu par la législation se produit. Si l'obligation de payer la taxe naît de la réalisation progressive de l'activité, celle-ci doit être comptabilisée au fur et à mesure sur la même période. Enfin, si l'obligation de payer est générée par l'atteinte d'un certain seuil, le passif lié à cette taxe ne sera enregistré que lorsque le seuil sera atteint.

Les principales taxes qui ont donné lieu à un retraitement des états financiers pour la première application de cette interprétation ont été comptabilisées intégralement en résultat au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### 8.3 IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Cette incertitude doit être reflétée dans les comptes consolidés.

#### Méthode de transition :

Le groupe SAHAM BANK a opté pour l'approche partiellement rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres au bilan d'ouverture sur l'exercice 2019.

## 9. GOODWILL

Le Goodwill est constitué par l'ensemble des avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent être individuellement identifiés et comptabilisés séparément.

Il correspond donc à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et passifs éventuels identifiables.

Après être évalué, il doit être comptabilisé à la date d'acquisition en tant qu'actif.

Lorsque l'acquisition est réalisée par étape, le goodwill doit être calculé à chaque étape, sur la base de la juste valeur de l'actif net identifiable de l'entreprise à cette date.

#### Comptabilisation du Goodwill :

- **Évaluation Initiale du Goodwill :** À la date d'acquisition, le goodwill doit être évalué initialement à son coût. Le coût d'acquisition et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et passifs éventuels identifiables.

- **Évaluation Ulérieure du Goodwill :** Après la comptabilisation initiale, le coût est ajusté du cumul des pertes de valeur, le cas échéant, constatées lors des tests de dépréciation effectués annuellement ou en réponse à des indices pouvant remettre en question sa valeur comptabilisée.

- **Écart d'Acquisition :** Si la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise dépasse le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

#### Options retenues :

##### Tests Réguliers de Dépréciation des Goodwill :

Il est impératif d'effectuer des tests de dépréciation réguliers pour garantir que la valeur comptable des Goodwill demeure inférieure à leur valeur recouvrable. En cas de constatation d'une valeur recouvrable inférieure, une dépréciation doit être enregistrée.

##### Définition des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) :

Les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies comme le plus petit groupe identifiable d'actifs et de passifs opérant selon un modèle économique distinct.

##### Valeur Recouvrable et Tests de Dépréciation (Norme IAS 36) :

La valeur recouvrable, déterminée comme la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession, intervient dans les tests de dépréciation selon la norme comptable IAS 36. Si le test révèle une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation équivalente à la différence entre ces deux valeurs doit être constatée.

Le test de dépréciation réalisé au titre de l'exercice 2025 n'a pas mis en évidence la nécessité de constater une dépréciation des goodwill.

## 10. AVANTAGES AU PERSONNEL

La norme IAS 19 identifie 4 catégories d'avantage du personnel :

- Avantages à court terme, tels que les salaires, les rémunérations, les cotisations de sécurité sociale, les congés payés, les congés maladie, l'intéressement et les primes (s'ils sont payables dans les 12 mois suivants la fin de l'exercice) et les avantages non monétaires (tel que l'assistance médicale, le logement, les voitures et les biens ou services gratuits ou subventionnés) accordés au personnel en activité ;
- Avantages postérieurs à l'emploi tels que les pensions de retraite et autres prestations postérieures à l'emploi, l'assurance-vie postérieure à l'emploi et l'assistance médicale postérieure à l'emploi ;
- Avantages à long terme comprenant les congés liés à l'ancienneté, congés sabbatiques, jubilés ou autres avantages liés à l'ancienneté, indemnité d'incapacité de longue durée et, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la fin de l'exercice, l'intéressement, les primes et rémunérations différées.
- Indemnités de fin de contrat de travail.

#### Régimes à cotisations définies :

Dans les régimes à cotisations définies, l'employeur paye des cotisations fixes à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment

d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pour l'exercice et les exercices antérieurs.

La norme impose à l'entité de comptabiliser les cotisations versées au régime à cotisations définies lorsque le membre du personnel a rendu des services en échange de ces cotisations.

#### Régimes à prestations définies :

Les régimes à prestations définies peuvent être non financés, ou partiellement ou intégralement financés. La norme impose à l'entité :

- De comptabiliser non seulement son obligation juridique mais aussi toute obligation implicite générée par les pratiques passées de l'entité.
- De déterminer la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes avec une régularité suffisante pour que les montants comptabilisés dans les états financiers ne diffèrent pas de façon significative des montants qui auraient été déterminés à la date de clôture.
- D'utiliser la méthode des unités de crédit projetées pour évaluer ses obligations et ses coûts.
- D'affecter les droits à prestations aux périodes de services en vertu de la formule de calcul des prestations du régime.
- D'utiliser des hypothèses actuarielles objectives et mutuellement compatibles concernant les variables démographiques et financières.
- De déterminer le taux d'actualisation par référence à un taux du marché à la date de clôture basé sur les obligations d'entreprises de première catégorie.
- De déduire la juste valeur des éventuels actifs du régime montant comptable de l'obligation.

#### Amendements à IAS 19 « Avantages du personnel » :

Les amendements à IAS 19 « Avantages du personnel » rendent obligatoire l'enregistrement en Gains et Pertes comptabilisés directement en capitaux propres des écarts actuariels sur les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies, sans qu'ils puissent être reclassés ultérieurement en résultat. Par ailleurs, en cas de modification de plan, ces amendements entraînent la comptabilisation immédiate en résultat du coût des services passés, que les droits soient acquis ou non. L'application de ces amendements est rétrospective et leur incidence sur les exercices précédents a été enregistrée dans les capitaux propres.

#### Options retenues :

Conformément à la norme IAS 19 Révisée, le groupe n'applique plus la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels sur ces engagements et reconnaît au bilan l'intégralité des réévaluations des régimes post emploi à prestations définies.

Par ailleurs, et conformément à l'option prévue dans IFRS 1, les réestimations des écarts actuariels à la date de transition ont été comptabilisées directement en capitaux propres, sans possibilité de recyclage en résultat.

AVANTAGES AU PERSONNEL	31/12/2024	31/12/2025	Taux d'actualisation
Indemnités Fin de Carrière	197 951	210 208	3,21 %
Avantages Post Emploi	19 883	23 294	3,42 %
Prime de fidélisation	179 091	180 930	3,00 %
Total	396 925	414 432	

## 11. DÉRIVÉS

#### Change à termes

Les opérations de change sont enregistrées dans le bilan à la date de l'engagement et non plus dans le hors bilan, même si la juste valeur à l'initiation est nulle pour la quasi-totalité des contrats (juste valeur nulle pour des contrats fermes initiés à des conditions de marché).

Les opérations de change spot donnent lieu à comptabilisation directement au bilan avec réévaluation comme pour le cas des normes marocaines.

Toutes les opérations de change à terme sont suivies en valeur de marché.

#### Options retenues :

Le groupe SAHAM BANK n'effectue pas d'opérations de couverture.

L'ensemble des opérations de change réalisées est classé en instruments en juste valeur par résultat.

## 12. IMPÔTS DIFFÉRÉS

L'impôt différé gomme les distorsions pouvant exister entre :

- Les valeurs bilantielles comptables et les valeurs bilantielles fiscales ;
- Le résultat social et le résultat fiscal ;
- Le résultat social et le résultat consolidé.

L'impôt recalculé représente finalement le résultat courant et le résultat différé.

Un impôt différé passif doit être pris en compte pour toutes les différences temporelles imposables puisqu'il s'agit d'une dette future d'impôt.

Les impôts différés actifs, qu'ils soient liés à des différences temporaires déductibles ou à des pertes fiscales reportables, ne sont pris en compte que si leur récupération est probable.

L'actualisation est interdite

Les actifs et les passifs d'impôt différé doivent être évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôt adoptés ou quasiment adoptés à la clôture.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31/12/2025

### BILAN CONSOLIDÉ

En milliers de Dirhams				
ACTIF	Notes	31/12/2025	31/12/2024	
Caisse et banques centrales		1 780 344	7 297 706	
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	2.1	<b>8 770 010</b>	<b>3 294 972</b>	
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions		7 229 154	2 827 018	
- Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 540 856	467 954	
<b>Instruments dérivés de couverture</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		-	-	
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		-	-	
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		-	-	
Prêts et créances sur les ec et assimilés au coût amorti	2.2 / 2.3	4 174 159	6 509 582	
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	2.3 / 2.13	102 146 379	93 972 646	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		-	-	
Titres au coût amorti	2.4 / 2.13	10 368 892	7 993 069	
Actifs d'impôts courants	2.5	1 219 097	1 235 729	
Actifs d'impôts différés	2.5	1 914 591	1 784 277	
Comptes de régularisation et actifs divers	2.6	1 208 816	1 098 259	
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-	
Participations dans les entreprises mises en équivalence		523 008	460 108	
Immeubles de placement		-	-	
Immobilisations corporelles	2.7	2 626 079	2 557 311	
Immobilisations incorporelles	2.7	1 251 965	1 135 491	
Écarts d'acquisition	2.8	172 472	172 472	
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>136 155 812</b>	<b>127 511 623</b>	

En milliers de Dirhams				
PASSIF	Notes	31/12/2025	31/12/2024	
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux		-	-	
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	2.9	<b>77 614</b>	<b>27 833</b>	
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		77 614	27 833	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-	
<b>Instruments dérivés de couverture</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2.10	9 654 943	6 748 809	
Dettes envers la clientèle	2.11	86 032 006	80 132 722	
Titres de créance émis	2.14	13 697 487	14 351 901	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		-	-	
Passifs d'impôt exigible	2.5	1 880 160	2 122 418	
Passifs d'impôt différé	2.5	855 344	765 282	
Comptes de régularisation et autres passifs	2.6	5 011 193	4 951 227	
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-	
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		-	-	
Provisions	2.12	1 206 663	1 235 643	
Subventions et fonds assimilés		-	-	
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	2.14	816 395	1 634 402	
<b>Capitaux propres</b>		<b>16 924 007</b>	<b>15 541 387</b>	
Capital et réserves liées		12 976 903	12 742 665	
Réserves consolidées		2 104 791	1 916 391	
- Part du groupe		1 529 960	1 266 976	
- Part des minoritaires		574 831	649 414	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		96 027	87 249	
- Part du groupe		82 758	91 011	
- Part des minoritaires		13 268	-3 763	
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>1 746 286</b>	<b>795 082</b>	
- Part du groupe		1 705 468	783 347	
- Part des minoritaires		40 818	11 735	
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>136 155 812</b>	<b>127 511 623</b>	

### RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers de Dirhams				
RÉSULTAT NET		31/12/2025	31/12/2024	
<b>Éléments recyclables en résultat net :</b>		<b>19 222</b>	<b>2 255</b>	
Écarts de conversion		-8 660	2 254	
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		-	-	
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		-	-	
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		27 882	-	
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		-	-	
Impôts liés		-	-	
<b>Éléments non recyclables en résultat net :</b>		<b>-21 649</b>	<b>45 340</b>	
Réévaluation des immobilisations		-	-	
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies		-3 969	-1 657	
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		-	-	
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		-	-	
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		-	-	
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		-19 102	46 359	
Impôts liés		1 422	638	
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>-2 427</b>	<b>47 595</b>	
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>1 743 859</b>	<b>842 677</b>	
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)		1 686 231	830 239	
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)		57 628	12 438	

### COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de Dirhams				
Compte Résultat	Notes	31/12/2025	31/12/2024	
Intérêts et produits assimilés		5 209 141	5 340 273	
Intérêts et charges assimilés		-1 138 293	-1 413 146	
<b>MARGE D'INTÉRÊT</b>	3.1	<b>4 070 848</b>	<b>3 927 127</b>	
+ Commissions (produits)		2 128 493	1 996 350	
+ Commissions (chargées)		-387 189	-364 317	
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	3.2	<b>1 741 303</b>	<b>1 632 033</b>	
+/- Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-	
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible à la vente		-	-	
<b>+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	3.3	<b>161 063</b>	<b>176 165</b>	
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		104 009	112 601	
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		57 054	63 564	
<b>+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		-	-	
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		-	-	
<b>+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti</b>		<b>25 711</b>	<b>4 759</b>	
<b>+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	
+/- Produits nets des activités d'assurance		-	-	
+ Produits des autres activités	3.4	207 347	142 414	
- Charges des autres activités	3.4	-	-75 998	
<b>Produit net bancaire</b>		<b>6 206 272</b>	<b>5 806 501</b>	
- Charges générales d'exploitation	3.5	-2 479 997	-2 371 673	
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.5	-525 934	-465 507	
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>3 200 341</b>	<b>2 969 321</b>	
- Coût du risque de crédit	3.6	-361 426	-911 468	
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>2 838 914</b>	<b>2 057 853</b>	
+/- Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		44 332	32 807	
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs		-5 751	-18 358	
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-119 220	
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>2 877 495</b>	<b>1 953 082</b>	
- Impôts sur les résultats	3.7	-1 131 209	-1 158 000	
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-	
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>1 746 286</b>	<b>795 082</b>	
Intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)		-40 818	-11 735	
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>1 705 468</b>	<b>783 347</b>	

### TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de Dirhams				
		31/12/2025	31/12/2024	
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>2 877 495</b>	<b>1 953 232</b>	
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		355 948	465 507	
+/- dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition		-	119 220	
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		-	-824	
+/- dotations nettes aux provisions		-162 762	-17 687	
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		-44 332	-32 807	
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement		-5 601	-17 551	
+/- autres mouvements		-19 686	-6 396	
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>		<b>123 568</b>	<b>509 461</b>	
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		4 882 293	-50 192	
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle		-1 931 826	6 947 473	
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		-8 496 205	-959 544	
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		-586 901	780 420	
Impôts		-1 167 083	-1 149 778	
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>		<b>-7 299 722</b>	<b>5 568 379</b>	
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>		<b>-4 298 659</b>	<b>8 031 072</b>	
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations		-167 310	19 664	
+/- flux liés aux immeubles de placement		-	-	
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		-586 170	-599 776	
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>		<b>-753 480</b>	<b>-580 112</b>	
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		48 312	-456 352	
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-818 007	-199	
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>		<b>-769 695</b>	<b>-456 551</b>	
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>		<b>-51 930</b>	<b>10 640</b>	
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>-5 873 763</b>	<b>7 005 049</b>	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>		<b>8 204 283</b>	<b>1 199 234</b>	
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)		7 297 706	1 388 649	
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit		906 577	-189 415	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>		<b>2 330 520</b>	<b>8 204 284</b>	
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)		1 780 344	7 297 706	
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit		550 176	906 578	
<b>Variation de la trésorerie nette</b>		<b>-5 873 764</b>	<b>7 005 049</b>	

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de Dirhams

Tableau de variation des capitaux propres	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Résultat l'exercice	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2024</b>	2 152 500	10 590 165	-	1 722 941	-	40 888	14 506 494	714 149	15 220 644
Opération sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-410 000	-	-	-410 000	-46 856	-456 855
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	783 347	-	783 347	11 735	795 082
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	50 104	50 104	-3 746	46 359
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-	-	-	-1 019	-	-	-1 019	-	-1 019
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	2 252	-	-	2 252	2	2 254
Divers opérations sur capitaux propres	-	-	-	-142 940	-	-	-142 940	-	-142 940
Variation de périmètre	-	-	-	-50 705	-	-	-50 705	-14 374	-65 079
<b>Capitaux propres clôture : 2024.Décembre</b>	2 152 500	10 590 165	-	1 120 530	783 347	90 992	14 737 534	660 911	15 398 445
<b>Affectation résultat 2024</b>	-	233 486	-	549 861	-783 347	-	-	-	-
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2025</b>	2 152 500	10 823 651	-	1 670 391	-	90 992	14 737 534	660 911	15 398 445
Opération sur capital	-	752	-	-	-	-	752	-	752
Dividendes	-	-	-	-155 801	-	-	-155 801	-35 201	-191 002
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	1 705 468	-	1 705 468	40 817	1 746 286
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-8 234	-8 234	17 014	8 780
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-	-	-	-2 369	-	-	-2 369	-178	-2 547
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	-8 635	-	-	-8 635	-25	-8 660
Divers opérations sur capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	26 374	-	-	26 374	-54 421	-28 047
<b>Capitaux propres clôture : 2025.Décembre</b>	2 152 500	10 824 403	-	1 529 960	1 705 468	82 758	16 295 090	628 917	16 924 007

## 2. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31/12/2025

### 2.1. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de Dirhams

	31/12/2025		31/12/2024	
	Actifs financiers détenus à des fins de transactions	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transactions	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilés	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	7 229 154	-	2 827 018	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	1 300 194	-	151 568
Titres de participation non consolidés	-	240 662	-	316 386
Instruments dérivés	-	-	-	-
<b>Juste valeur au bilan</b>	<b>7 229 154</b>	<b>1 540 856</b>	<b>2 827 018</b>	<b>467 954</b>

### 2.2. PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU COÛT AMORTI

En milliers de Dirhams

Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	31/12/2025	31/12/2024
Comptes à vue	1 568 514	1 934 639
Prêts	606 602	447 946
Opérations de pension	2 002 823	4 128 640
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS AVANT DÉPRÉCIATION</b>	<b>4 177 939</b>	<b>6 511 225</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-3 780	-1 643
bucket -1	-3 780	-1 643
bucket -2	-	-
bucket -3	-	-
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS NETS DE DÉPRÉCIATION</b>	<b>4 174 159</b>	<b>6 509 582</b>

### 2.3. PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COÛT AMORTI

En milliers de Dirhams

Prêts et créances sur la clientèle	31/12/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires	5 863 286	7 345 463
Prêts consentis à la clientèle	92 732 193	87 342 323
Opérations de pension	2 878 644	-
Opérations de location-financement	12 494 691	11 267 311
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AVANT DÉPRÉCIATION</b>	<b>113 968 814</b>	<b>105 955 097</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-11 822 435	-11 982 451
Bucket -1	-606 027	-515 412
Bucket -2	-946 387	-693 355
Bucket -3	-10 270 021	-10 773 685
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE NETS DE DÉPRÉCIATION</b>	<b>102 146 379</b>	<b>93 972 646</b>

### 2.4. TITRES AU COÛT AMORTI

En milliers de Dirhams

Titres au coût amorti	31/12/2025	31/12/2024
Effets publics et valeurs assimilées	10 368 255	7 993 249
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Titres subordonnés	-	-
<b>TOTAL TITRES AU COÛT AMORTI AVANT DÉPRÉCIATION</b>	<b>10 368 255</b>	<b>7 993 249</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	637	-180
bucket -1	637	-180
bucket -2	-	-
bucket -3	-	-
<b>TOTAL TITRES AU COÛT AMORTI NET DES DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>10 368 892</b>	<b>7 993 069</b>

### 2.5. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

En milliers de Dirhams

IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	31/12/2025	31/12/2024
Actifs d'impôts courants	1 219 097	1 235 729
Actifs d'impôts différés	1 914 591	1 784 277
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>3 133 688</b>	<b>3 020 006</b>
Passifs d'impôt exigible	1 880 160	2 122 418
Passifs d'impôt différé	855 344	765 282
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>2 735 504</b>	<b>2 887 700</b>

### 2.6. COMPTES DE RÉGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

En milliers de Dirhams

COMPTES DE RÉGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS	31/12/2025	31/12/2024
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	-	-
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	348 976	504 202
Autres débiteurs et actifs divers	859 840	594 058
<b>Total des comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>1 208 816</b>	<b>1 098 259</b>
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	2 986	395
Comptes d'encaissement	-	-
charges à payer et produits constatés d'avance	2 544 633	2 211 055
Dettes locatives	155 221	177 284
Autres créditeurs et passifs divers	2 308 353	2 562 493
<b>Total des comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>5 011 193</b>	<b>4 951 227</b>

### 2.7. IMMOBILISATIONS

En milliers de Dirhams

	31/12/2025			31/12/2024		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2 282 774	-1 192 755	1 090 019	2 247 928	-1 099 816	1 148 112
Equip. mobilier, installation	3 207 900	-1 826 481	1 381 419	2 981 401	-1 721 740	1 259 661
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	149 050	5 591	154 641	161 721	-12 183	149 538
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>5 639 724</b>	<b>-3 013 645</b>	<b>2 626 079</b>	<b>5 391 050</b>	<b>-2 833 739</b>	<b>2 557 311</b>
Logiciels informatiques acquis	2 936 517	-2 141 120	795 397	2 654 153	-1 854 662	799 492
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	456 568	-	456 568	335 999	-	335 999
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3 393 085</b>	<b>-2 141 120</b>	<b>1 251 965</b>	<b>2 990 153</b>	<b>-1 854 662</b>	<b>1 135 491</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>9 032 809</b>	<b>-5 154 765</b>	<b>3 878 044</b>	<b>8 381 203</b>	<b>-4 688 401</b>	<b>3 692 802</b>

### ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

En milliers de Dirhams

Actifs au titre de droits d'utilisation	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles	2 626 079	2 557 311
Dont: droits d'utilisation des contrats de location	291 219	313 180

### PASSIFS AU TITRE DE DETTES LOCATIVES

En milliers de Dirhams

Passifs au titre de dettes locatives	31/12/2025	31/12/2024
Comptes de régularisation et autres passifs	5 011 193	4 951 227
Dont : dettes locatives	155 221	177 284

## DÉTAIL DES CHARGES DE CONTRATS DE LOCATION

En milliers de Dirhams		
Détail des charges de contrats de location	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts et charges assimilées	-1 138 293	-1 413 146
dont: Charges d'intérêts sur dettes locatives	-6 369	-7 010
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-525 934	-465 507
dont: dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-48 174	-45 111

## CONTRATS DE LOCATION - ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION : VARIATION (PRENEUR)

	31/12/2024	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	31/12/2025
Valeur brute	502 094	65 651	-30 794	536 951
Amortissements et dépréciations	-209 020	-84 497	30 794	-262 723
<b>TOTAL IMMOBILIER</b>	<b>293 074</b>	<b>-18 846</b>	<b>-</b>	<b>274 228</b>
Valeur brute	54 979	3 259	-24 148	34 090
Amortissements et dépréciations	-34 873	-5 865	23 639	-17 099
<b>TOTAL MOBILIER</b>	<b>20 106</b>	<b>-2 606</b>	<b>-509</b>	<b>16 991</b>
<b>TOTAL DROITS D'UTILISATION</b>	<b>313 180</b>	<b>-21 452</b>	<b>-509</b>	<b>291 219</b>

## 2.8. ÉCARTS D'ACQUISITION

En milliers de Dirhams		
ÉCARTS D'ACQUISITION	31/12/2025	31/12/2024
Valeur brute comptable en début de période	439 887	439 887
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période	-267 415	-148 195
Valeur nette comptable en début de période	172 472	291 692
Acquisitions	-	-
Cessions	-	-
Dépréciations comptabilisées pendant la période	-	-119 220
Écarts de conversion	-	-
Filiales précédemment mises en équivalence	-	-
Autres mouvements	-	-
Valeur brute comptable en fin de période	439 887	439 887
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période	-267 415	-267 415
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>172 472</b>	<b>172 472</b>

## 2.12. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers de Dirhams						
Provisions pour risques et charges	31/12/2024	Dotation	Reprise disponible	Reprise utilisée	Autres variations	31/12/2025
<b>Provisions pour engagement par signature</b>	<b>389 041</b>	<b>57 686</b>	<b>-7 344</b>	<b>-94 560</b>	<b>-4 420</b>	<b>340 404</b>
Bucket 1	29 953	5 413	-	-	-64	35 302
Bucket 2	38 833	1 988	-	-	-15	40 806
Bucket 3	320 256	50 285	-7 344	-94 560	-4 341	264 296
<b>Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires</b>	<b>434 740</b>	<b>35 598</b>	<b>-26 245</b>	<b>-</b>	<b>-1 031</b>	<b>443 062</b>
Autres provisions pour risques et charges	411 862	68 724	-25 363	-4 954	-27 072	423 197
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>1 235 643</b>	<b>162 008</b>	<b>-58 952</b>	<b>-99 514</b>	<b>-32 522</b>	<b>1 206 663</b>

## 2.13. RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9

En milliers de Dirhams						
Répartition des créances, engagements et dépréciations par Bucket sous IFRS9 au 31/12/2025	Créances et Engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés au coût amorti	4 177 939	-	-	-3 780	-	-
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	97 245 926	3 823 823	12 899 065	-606 027	-946 387	-10 270 021
Titres de dettes au coût amorti	10 368 255	-	-	637	-	-
Engagements Hors Bilan	23 862 808	938 313	730 696	-35 302	-40 806	-264 296

En milliers de Dirhams						
Répartition des créances, engagements et dépréciations par Bucket sous IFRS9 au 31/12/2024	Créances et Engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés au coût amorti	6 511 225	-	-	-1 643	-	-
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	86 555 977	3 874 255	15 524 865	-515 412	-693 355	-10 773 685
Titres de dettes au coût amorti	7 993 249	-	-	-180	-	-
Engagements Hors Bilan	18 474 986	826 942	953 041	-29 953	-38 833	-320 256

## 2.14. DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de Dirhams		
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES	31/12/2025	31/12/2024
Autres dettes représentées par un titre	13 697 487	14 351 901
titres de créances négociables	13 485 484	14 115 674
emprunts obligataires	212 003	236 227
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>816 395</b>	<b>1 634 402</b>
emprunt subordonnés	-	-
à durée déterminée	-	-
à durée indéterminée	-	-
titres subordonnés	816 395	1 634 402
à durée déterminée	816 395	1 634 402
à durée indéterminée	-	-
<b>Total</b>	<b>14 513 882</b>	<b>15 986 303</b>

## 2.9. PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de Dirhams		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs données en pension EC	-	-
Instruments dérivés	77 614	27 833
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>77 614</b>	<b>27 833</b>

## 2.10. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

En milliers de Dirhams		
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	31/12/2025	31/12/2024
Comptes à vue	1 019 337	1 028 077
Emprunts	2 974 252	4 157 723
Opérations de pension	5 661 354	1 563 009
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>	<b>9 654 943</b>	<b>6 748 809</b>

## 2.11. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

En milliers de Dirhams		
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	31/12/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires créditeurs	65 144 262	64 227 740
Comptes à terme	9 074 382	5 332 622
Comptes d'épargne à taux administré	9 984 745	10 057 690
Bons de caisse	1 828 617	514 670
Opérations de pension	-	-
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE</b>	<b>86 032 006</b>	<b>80 132 722</b>

### 3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

#### 3.1. MARGE D'INTÉRÊTS

En milliers de Dirhams

MARGE D'INTÉRÊTS	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>4 805 603</b>	<b>398 362</b>	<b>4 407 241</b>	<b>4 830 546</b>	<b>564 103</b>	<b>4 266 443</b>
Comptes et prêts/emprunts	4 353 008	556 478	3 796 530	4 263 700	555 208	3 708 492
Opérations de pensions	3 667	1 973	1 694	-	241	-241
Opérations de location-financement	448 928	-160 089	609 017	566 846	8 654	558 192
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>403 538</b>	<b>739 931</b>	<b>-336 393</b>	<b>509 727</b>	<b>849 043</b>	<b>-339 316</b>
Comptes et prêts/emprunts	142 901	691 584	-548 683	322 965	803 595	-480 630
Opérations de pensions	260 637	48 347	212 290	186 762	45 448	141 314
<b>Emprunts émis par le groupe</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
<b>Portefeuille de transactions</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs disponibles à la vente</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Actifs détenus jusqu'à échéance</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS</b>	<b>5 209 141</b>	<b>1 138 293</b>	<b>4 070 848</b>	<b>5 340 273</b>	<b>1 413 146</b>	<b>3 927 127</b>

#### 3.2. COMMISSIONS NETTES

En milliers de Dirhams

COMMISSIONS NETTES	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>1 839 903</b>	<b>387 189</b>	<b>1 452 714</b>	<b>1 698 848</b>	<b>364 317</b>	<b>1 334 530</b>
avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
avec la clientèle	751 113	129 677	621 436	697 107	92 923	604 184
Sur titres	53 509	8 832	44 677	32 371	8 830	23 541
De change	1 035 282	248 680	786 601	969 369	262 564	706 805
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>288 589</b>	<b>-</b>	<b>288 589</b>	<b>297 503</b>	<b>-</b>	<b>297 503</b>
produits nets de gestion d'OPCVM	12 440	-	12 440	14 962	-	14 962
produits nets sur moyen de paiement	223 262	-	223 262	235 172	-	235 172
assurance	10 665	-	10 665	2 967	-	2 967
autres	42 222	-	42 222	44 402	-	44 402
<b>PRODUITS NETS DE COMMISSIONS</b>	<b>2 128 493</b>	<b>387 189</b>	<b>1 741 303</b>	<b>1 996 350</b>	<b>364 317</b>	<b>1 632 033</b>

#### 3.3. GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR

En milliers de Dirhams

Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur	31/12/2025	31/12/2024
	<b>Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur</b>	<b>161 063</b>
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat	161 063	176 165
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	104 009	112 601
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	57 054	63 564
<b>Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-

#### 3.4. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

En milliers de Dirhams

Produits et charges des autres activités	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'assurance	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immeubles de placement	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immobilisations en location simple	8 192	-	8 192	948	-	948
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	-	-	-	-	-	-
Autres produits	199 155	-	199 155	141 466	-75 998	65 468
<b>Total</b>	<b>207 347</b>	<b>-</b>	<b>207 347</b>	<b>142 414</b>	<b>-75 998</b>	<b>66 416</b>

#### 3.5. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers de Dirhams

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	31/12/2025	31/12/2024
	Charges de personnel	-1 291 408
Impôts et taxes	-57 668	-131 194
Charges externes	-1 176 216	-783 701
Autres charges générales d'exploitation	45 295	24 125
Dotation aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-525 934	-465 507
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>-3 005 931</b>	<b>-2 837 179</b>

#### 3.6. COÛT NET DU RISQUE

En milliers de Dirhams

	31/12/2025	31/12/2024
	Dotation aux provisions	-1 734 919
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 619 455	-2 611 722
bucket 1	-92 205	-25 826
bucket 2	-119 564	-8 800
bucket 3	-1 407 686	-2 577 096
Provisions engagements par signature	-57 247	-148 052
bucket 1	-4 974	-
bucket 2	-1 988	-14 633
bucket 3	-50 285	-133 419
Autres provisions pour risques et charges	-58 217	-67 923
Reprises de provisions	1 912 951	2 853 627
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 774 804	2 641 087
bucket 1	-439	1 558
bucket 2	2 563	24 041
bucket 3	1 772 680	2 615 488
Reprises de provisions engagements par signature	101 904	195 891
bucket 1	-	4 440
bucket 2	-	-
bucket 3	101 904	191 451
Reprise des autres provisions pour risques et charges	36 243	16 649
Variation des provisions	-539 458	-937 398
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-35 664	-68 567
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-521 703	-896 332
Récupérations sur prêts et créances amorties	6 916	12 863
Autres pertes	10 993	14 638
<b>COÛT DU RISQUE</b>	<b>-361 426</b>	<b>-911 468</b>

#### 3.7. GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

En milliers de Dirhams

Gains et pertes nettes sur les autres actifs	31/12/2025	31/12/2024
	Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-
Plus-value de cession	62 584	-
Moins-value de cession	-68 335	-147
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>-5 751</b>	<b>-147</b>
<b>Gains ou pertes nettes sur autres actifs</b>	<b>-5 751</b>	<b>-147</b>

#### 3.8. IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

##### 3.8.1 CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

En milliers de Dirhams

	31/12/2025	31/12/2024
	Charges d'impôts courant	-1 167 083
Charge nette d'impôt différé de l'exercice	35 874	-8 372
<b>Charge nette d'impôt sur les bénéfices</b>	<b>-1 131 209</b>	<b>-1 158 000</b>

##### 3.8.2 TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

En milliers de Dirhams

	31/12/2025	31/12/2024
	Résultat avant impôt	2 877 495
Charge d'impôt sur les bénéfices	-1 131 209	-1 158 000
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>39,31%</b>	<b>59,29%</b>

##### 3.8.3 ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

En milliers de Dirhams

	31/12/2025	31/12/2024
	Taux d'impôt en vigueur	39,25%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	0,06%	20,79%
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>39,31%</b>	<b>59,29%</b>

## 4. INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉS

L'information sectorielle du groupe Saham Bank est articulée autour des pôles d'activités suivants :

- Banque Maroc et Offshore comprenant Saham Bank et la filiale Saham Bank Offshore,
- Filiales de Financement Spécialisées comprenant les filiales marocaines de crédit à la consommation et leasing.
- Autres comprenant toutes les entités qui rentrent dans le périmètre de consolidation et qui n'exercent pas dans le secteur bancaire dont les plus significatives sont Investima, Saham Capital Gestion, Athena Courtage, Saham Capital Bourse, etc.

	Banque Maroc et Offshore	Financement spécialisées	Autres	Total
En milliers de Dirhams				
<b>Total bilan</b>	<b>116 728 761</b>	<b>17 802 252</b>	<b>1 624 799</b>	<b>136 155 812</b>
dont	-	-	-	-
<b>Elements de l'actif</b>				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8 506 181	6 298	257 531	8 770 010
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	4 174 268	-323	214	4 174 159
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	85 053 531	17 092 839	9	102 146 379
Immobilisations corporelles	2 198 076	72 169	355 834	2 626 079
<b>Elements de passif</b>				
Dettes envers les établissements de crédit	9 393 578	261 365	-	9 654 943
Dettes envers clientèles	85 946 450	85 438	118	86 032 006
Dettes subordonnées	816 395	-	-	816 395
Capitaux propres	15 398 914	1 086 277	438 816	16 924 007
<b>Compte de résultat</b>				
Marge d'intérêts	3 265 384	804 904	560	4 070 848
Marge sur commissions	1 433 353	47 100	260 850	1 741 303
Produit net bancaire	5 082 400	852 004	271 868	6 206 272
Charges de fonctionnement	2 141 429	284 357	54 211	2 479 997
Résultat d'exploitation	2 442 569	543 565	214 207	3 200 341
Résultat net	1 246 361	286 160	213 765	1 746 286
<b>Résultat Net Part du Groupe</b>	<b>1 246 342</b>	<b>250 591</b>	<b>208 535</b>	<b>1 705 468</b>

## 5. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

### 5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	En milliers de Dirhams	
	31/12/2025	31/12/2024
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS</b>		
Aux établissements de crédit	-	-
A la clientèle	7 747 040	5 854 475
Ouverture de crédit	-	-
Autres engagements en faveur de la clientèle	-	-
<b>Total des engagements de financement donnés</b>	<b>7 747 040</b>	<b>5 854 475</b>
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS REÇUS</b>		
des établissements de crédit	-	-
de la clientèle	189 091 296	185 820 256
<b>Total des engagements de financement reçus</b>	<b>189 091 296</b>	<b>185 820 256</b>

### 5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	En milliers de Dirhams	
	31/12/2025	31/12/2024
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS</b>		
D'ordre des établissements de crédit	2 872 193	1 056 703
D'ordre de la clientèle	14 912 585	13 343 792
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	-	-
Autres garanties d'ordre à la clientèle	-	-
<b>Total des engagements de garantie donnés</b>	<b>17 784 778</b>	<b>14 400 495</b>
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS</b>		
des établissements de crédit	1 695 143	1 771 587
de l'état et d'autres organismes de garantie	15 747 676	17 124 533
<b>Total des engagements de garantie reçus</b>	<b>17 442 819</b>	<b>18 896 121</b>

## 6. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 6.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET DES RÉSULTATS PAR ACTION

	En milliers de Dirhams		
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Capital appelé	2 152 500	2 152 500	2 152 500
Nombres d'actions	20 500	20 500	20 500
Résultat part du groupe	1 705 468	783 347	1 317 134
Résultat par action (KMAD)	83	38	64

### 6.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Société	Activité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
SAHAM BANK	Bancaire	100,00%	100,00%	IG
INVESTIMA	Société de participation	58,48%	58,48%	IG
SAHAM CAPITAL BOURSE	Intermédiation en bourse	100,00%	100,00%	IG
SAHAM CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	99,94%	99,94%	IG
SAHAM CAPITAL PLACEMENT	Gestion d'actifs	99,95%	99,95%	IG
SAHAM LEASING	Leasing	100,00%	100,00%	IG
SAHAM BANK OFFSHORE	Bancaire	99,92%	99,92%	IG
SOGEFINANCEMENT	Crédit à la consommation	100,00%	100,00%	IG
ATHENA COURTAGE	Courtage d'assurance	96,93%	96,93%	IG
SAHAM PAIEMENT	Société de paiement	100,00%	100,00%	IG
SAHAM CONTACT	Centre d'appel	99,83%	99,83%	IG
CRÉDIT EQDOM	Crédit à la consommation	56,99%	56,99%	IG
LA MAROCAINE VIE	Assurances	49,00%	49,00%	MEE
FONCIÈRE SAHAM	Activité immobilière	100,00%	100,00%	IG
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	IG

### 6.4. PRODUITS NETS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

	En milliers de Dirhams	
	31/12/2025	31/12/2024
Produits des activités d'assurance		
Charges afférentes aux contrats d'assurance		
<b>Résultat des activités d'assurance</b>		
Produits nets des placements liés aux activités d'assurance		
Produits ou charges financiers afférents aux contrats d'assurance		
<b>Produits nets des activités d'assurance</b>		

N É A N T

### 6.3. PARTIES LIÉES

	En milliers de Dirhams	
	Entreprises conso- lidées par Mise en équivalence	Entreprises conso- lidées par Intégration Globale
<b>Relation entre les sociétés consolidées du groupe au 31/12/2025</b>		
<b>ACTIF</b>		
prêts, avances et titres	-	3 702 457
Comptes ordinaires	-	664 767
Prêts	-	3 037 690
Titres	-	-
Opérations de location financement	-	-
actifs divers	111	170 815
<b>Total</b>	<b>111</b>	<b>3 873 272</b>
<b>PASSIF</b>		
dépôts	-	4 000 152
Comptes ordinaires	-	667 764
Autres emprunts	-	3 332 388
dettes représentées par un titre	6 500	-
passif divers	-	170 812
<b>Total</b>	<b>6 500</b>	<b>4 170 964</b>
Engagements de financement et de garantie	-	-
Engagements donnés	-	-
Engagements reçus	-	-
<b>Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées au 31/12/2025</b>		
Intérêts et produits assimilés	260	119 529
Intérêts et charges assimilés	-	118 434
Commissions (produits)	-	72 156
Commissions (charges)	12 009	3 271
Prestations de services données	730	67 715
Prestations de services reçues	-	144 086
Loyers reçus	-	-
Autres	146	4 388

## 6.5 IMMEUBLES DE PLACEMENT

	31/12/2024	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Ecart de conversion	Autres mouvements	En milliers de Dirhams 31/12/2025
Valeur brute							
Amortissements et provisions							N É A N T
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>							

## 6.6. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total Bilan	Revenu (PNB ou CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE	En milliers de Dirhams
Sociétés financières	-	-	-	-	-	
Sociétés non financières	La Marocaine Vie	90 455	523 008	327 694	44 332	
Autres	-	-	-	-	-	
<b>Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE</b>		<b>90 455</b>	<b>523 008</b>	<b>327 694</b>	<b>44 332</b>	

## EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

La démarche de SAHAM BANK en matière de gestion des risques s'inscrit dans le cadre réglementaire en vigueur, et en ligne avec les meilleures pratiques définies au niveau international, dictés par des procédures et un dispositif de Contrôle Interne rigoureux.

### Dispositif de contrôle interne :

Le dispositif de contrôle interne de SAHAM BANK repose sur 3 lignes de défense, agissant de façon complémentaire et coordonnée dans le cadre d'une organisation assurant l'étanchéité des différents niveaux. Ce dispositif inclut aussi bien la banque que ses filiales consolidées.

CONTRÔLE PERMANENT		CONTRÔLE PÉRIODIQUE	
1 <sup>ÈRE</sup> LIGNE DE DÉFENSE	2 <sup>ÈME</sup> LIGNE DE DÉFENSE	3 <sup>ÈME</sup> LIGNE DE DÉFENSE	
<p>La 1<sup>ère</sup> ligne de défense est en charge de la gestion quotidienne des risques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les métiers, en tant que première ligne de défense, prennent des risques et sont directement responsables de leur gestion opérationnelle. À cette fin, les métiers doivent disposer de processus et de contrôles appropriés visant à s'assurer que les risques sont identifiés, analysés, mesurés, surveillés, et gérés dans les limites de l'appétit pour le risque de la banque, et que les activités liées aux métiers sont conformes aux exigences externes et internes.</li> <li>La Direction du Contrôle Permanent et des Risques Opérationnels a pour fonction de coordonner le contrôle permanent de niveau 1. Elle est à ce titre en charge de la mise en œuvre, de la coordination, du challenge et de l'animation du dispositif de contrôle de niveau 1.</li> </ul>	<p>La deuxième ligne de défense, composée des trois fonctions Risque, Conformité et Finance, veille à ce que tous les risques soient identifiés, évalués, analysés, mesurés, surveillés, gérés et correctement remontés par les lignes métiers concernées, en formant une vue d'ensemble sur tous les risques. À ce titre, ces 3 fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Définissent les normes, standards et procédures liés au dispositif de maîtrise du risque, et fournissent des indicateurs clés et une analyse pour le suivi global des risques.</li> <li>Évaluent le profil de risque de la banque, ainsi que l'efficacité du dispositif de maîtrise des risques des BU/SU.</li> <li>Challenge et accompagnent la mise en œuvre des mesures de gestion des risques par les métiers afin de s'assurer que les processus et les contrôles mis en place par la première ligne de défense sont bien conçus et efficaces.</li> </ul> <p>La Direction CN2 réalise les contrôles permanents de second niveau, afin de vérifier l'adéquation, la performance et l'efficacité des contrôles permanents de premier niveau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le contrôle périodique (inspection/ audit) constitue la troisième ligne de défense. Il est strictement indépendant des métiers et du contrôle permanent.</li> <li>En tant que troisième ligne de défense, le contrôle périodique aide la banque à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôles et de gouvernance d'entreprise. Il évalue la qualité de la gestion des risques au sein du périmètre audité, la pertinence et l'efficacité du dispositif de contrôle permanent.</li> <li>La fonction de contrôle périodique est également en charge de la revue indépendante des deux premières lignes de défense.</li> </ul>	

### Gestion globale des risques :

Chaque année, SAHAM BANK conduit une revue de son « appétit pour le risque ». L'objectif est de définir le niveau de prise de risque acceptable au regard des ambitions de développement des métiers. Cet exercice s'appuie sur les processus clés d'identification des risques, et est conduit en cohérence avec les autres processus stratégiques de la banque tels que le plan stratégique et financier (PSF), le processus d'évaluation de l'adéquation du capital (ICAAP) et le plan de redressement de crise interne (PRCI).

L'Appétit pour le risque est ainsi formalisé de manière qualitative, au travers d'un ensemble de principes et politiques applicables aux différents types de risques et quantitative, au travers d'un dispositif d'encadrement d'indicateurs clés selon la nature de risque, par des limites et des seuils d'alerte.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE en tant qu'organe d'administration, approuve l'appétit au risque et s'assure de son respect au travers un dispositif d'alerte ad hoc. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE a institué deux Comités chargés de l'assister en matière de suivi des Risques et d'évaluation du dispositif de Contrôle Interne :

- LE COMITE DES RISQUES, en charge des risques de crédit, des risques de marché et du suivi des indicateurs d'appétit au risque.
- LE COMITE D'AUDIT, qui, outre la validation des comptes du Groupe, est chargé du pilotage des Risques Opérationnels, des risques de non-conformité, des risques structurels ; et de l'évaluation du Contrôle Interne.

Cette approche permet un pilotage adéquat de la stratégie de la banque en ligne avec son appétit au risque et dans le respect des exigences de Bank Al-Maghrib.

### 1. RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit constitue un risque majeur auquel la banque est exposée, son encadrement et sa gestion rigoureuse est primordiale pour permettre le développement des activités de la banque. SAHAM BANK s'appuie sur les leviers ci-dessous pour une gestion proactive du risque de crédit :

#### 1.1. Une filière risque de crédit experte et indépendante :

La filière risques de crédit est du ressort de la Direction des Risques et du Recouvrement qui couvre l'ensemble des aspects relatifs à l'octroi des crédits et à la surveillance des engagements, en plus de la supervision de l'activité du recouvrement précontentieux et contentieux.

L'organisation de la filière Risque obéit aux principes généraux suivants :

- Indépendance de la filière risque vis-à-vis de la filière commerciale : la filière risque est indépendante hiérarchiquement de la filière Commerciale au siège et en région. Ce principe vise à assurer une gestion saine et transparente des risques en évitant la dilution des responsabilités et les conflits d'intérêts ;
- Séparation entre l'octroi de crédit et la surveillance des risques : les activités d'octroi de crédit et de surveillance des risques sont prises en charge par des entités distinctes ;
- Séparation entre l'octroi de crédit et la production de crédit : les activités d'octroi de crédit et de production de crédit sont prises en charge par des entités distinctes.
- L'octroi de crédit est exercé en fonction de limites d'autorisations déléguées aux divers intervenants en fonction du montant, de la nature des crédits, des garanties et de la notation des clients.

#### 1.2. Des politiques de Risque de crédit en matière d'octroi revues régulièrement :

SAHAM BANK s'appuie sur des Politiques de Risque de crédit en matière d'octroi dument formalisées et actualisées chaque année. Les principes généraux régissant ces politiques d'octroi sont rappelés ci-dessous :

- La banque privilégie une perspective de relation clientèle à moyen et long terme, en ciblant à la fois des clients avec lesquels la banque a une relation établie de confiance et des prospects présentant un potentiel de développement d'affaires rentable à moyen terme.
- Toute prise d'engagement de crédit s'appuie sur une connaissance approfondie du client et une bonne compréhension de la finalité de l'opération. L'acceptabilité du risque repose en premier lieu sur la capacité de l'emprunteur à faire face à ses engagements, notamment au travers des flux de trésorerie qui assureront la bonne fin de l'opération. La prise de sûretés est recherchée pour réduire le risque de perte en cas de défaillance de la contrepartie mais ne peut, sauf exception, constituer la seule justification de la prise de risque.
- Les sûretés sont évaluées en appliquant des décotes de prudence et en portant une attention particulière à la faculté effective de leur mise en œuvre.

- La mise en place d'opérations complexes ou présentant un profil de risque spécifique relève d'équipes spécialisées disposant du niveau de compétence et d'expertise requis.
- Les politiques d'octroi de crédit de SAHAM BANK doivent se conformer aux critères définis dans le cadre de la politique de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) ; Une orientation forte est de diminuer le soutien de la banque aux secteurs polluants et de s'engager de manière volontariste sur le financement des énergies renouvelables.
- La notation des contreparties constitue un critère clé de la politique d'octroi et sert de base au dispositif de délégation déployé dans la filière commerciale et la filière risque. Le dispositif de notation s'appuie sur des modèles internes conformes aux exigences réglementaires. Une vigilance particulière est apportée à la mise à jour régulière des notations (qui en tout état de cause sont soumises à une revue annuelle).
- SAHAM BANK recherche une diversification des risques en encadrant le risque de concentration et en maintenant une politique de division des risques à travers un partage avec d'autres partenaires financiers (banques ou organismes de cautionnement).

#### 1.3. Dispositif de Notations

Lors de la décision d'octroi des crédits, les clients de la banque font l'objet d'une notation, définie suivant les standards Saham Bank et annuellement mise à jour. En plus du langage commun des risques qu'elle instaure, la notation a pour but :

- D'aider à la prise de décision ;
- De permettre de suivre l'évolution de la qualité du risque de la contrepartie ;
- De déterminer l'étendue des délégations pour l'octroi des concours ;
- D'apprécier la qualité des risques sur un portefeuille donné.

#### 1.4. Dispositif de surveillance des risques

Le monitoring du portefeuille et le dispositif de recouvrement constituent des axes majeurs pour la gestion opérationnelle du risque de crédit :

- La gestion proactive des risques dégradés est la clé pour contenir le risque de perte finale en cas de défaillance d'une contrepartie. À ce titre, SAHAM BANK met en place des procédures rigoureuses et de outils de détection précoce et de mise sous surveillance et/ou de suivi renforcé des contreparties dont le profil de risque est en dégradation.
- Les contreparties saines dont le profil de risque est en dégradation significative doivent être classées avec diligence en « Noms sous surveillance » (« Watch List ») à l'initiative de la Direction des Risques ou de la filière Commerciale afin de faire l'objet d'une surveillance rapprochée. En cas de défaut de la contrepartie et afin de minimiser le risque de perte finale, la gestion individuelle des dossiers les plus importants est confiée à des équipes spécialisées de recouvrement, séparées des unités responsables de l'origination du prêt.
- Le dispositif de recouvrement aussi bien en phase amiable que contentieuse, est soutenu par l'amélioration de l'expertise des acteurs du recouvrement, la mise en place d'outils et d'indicateurs pour le suivi du taux d'efficacité et du taux d'encaissement par phase de recouvrement. Les dossiers importants ou sensibles Retail / Non Retail sont confiés à la Direction des Affaires Spéciales, rattachée au Directoire, pour un circuit de décision plus court sur ces dossiers.

### 2. RISQUE DE MARCHÉ

Les risques de marché désignent le risque de perte résultant d'une évolution défavorable des paramètres de marché. Ils concernent l'ensemble des opérations du portefeuille de négociation et certains portefeuilles bancaires. Ils incluent le risque de change et le risque de taux.

L'encadrement des risques de marché repose sur la combinaison de plusieurs types d'indicateurs :

- Un ensemble de Stress-Tests multi-facteurs historiques (scénarios déjà observés par le passé) et hypothétiques (scénarios élaborés avec les économistes de la banque) permettant de prendre en compte des perturbations de marché exceptionnelles d'occurrence décennale. Ces indicateurs calculent la perte résultant d'une évolution sévère des paramètres de marché sur une durée correspondant au temps permettant de déboucler ou de couvrir les positions concernées. La limite en Stress Test Global porte sur le scénario le plus dégradé.
- Ces scénarios sont complétés par un ensemble de stress-tests adverses calculés par activité ou facteur de risque (cours spot, la volatilité, corrélation au sein des classes d'actifs désignés par les familles de sous-jacents : taux, change et crédit) pour prendre en compte des risques extrêmes sur un marché spécifique.
- Les indicateurs en « sensibilité » et en « NPV » permettent d'encadrer la taille des positions : les sensibilités sont calculées sur les principaux facteurs de risques de valorisation ; les

encadrements en NPV (les limites émetteurs) sont utilisés pour les positions significatives en termes de risque. Aussi, les sensibilités peuvent être limitées à certaines maturités.

- D'autres indicateurs sont aussi utilisés : durée de détention maximale d'une position, le spread de crédit ainsi que le stress test de crédit.
- Un encadrement du risque de change à travers une limite de position de change Globale ainsi que des limites par devise. Ces limites sont exprimées en NPV « Net Present Value ».

Ces indicateurs calculés quotidiennement sont encadrés par un ensemble de limites, définies et calibrées par la Direction des Risques en liaison avec le Front Office.

En complément du suivi quotidien réalisé en fin de journée, un suivi des risques de marchés en Intraday est mis en place visant à s'assurer du respect des limites d'encadrement via 3 RUNS paramétrés courant la journée. Ce dispositif porte sur les 3 métriques suivantes : Position de change FX, Sensibilité de taux d'intérêt et risque émetteur.

### 3. RISQUE DE RÈGLEMENT-LIVRAISON

Le risque de règlement-livraison sur instruments financiers survient lorsque des opérations (de gré à gré au comptant ou à terme) donnent lieu à un décalage dans le temps (habituellement de quelques heures) entre le paiement et la livraison du sous-jacent (titres, FX, etc.) lors de leur dénouement.

Sa matérialisation dépend ainsi des modalités de règlement. A noter que le traitement des opérations Marchés à SAHAM BANK se fait selon le mode de règlement/livraison DVP qui ne génère pas de risque de livraison pour les clients Corporate, ce risque peut ponctuellement être pris sur certaines Instituts Financières bien notées, dans le cadre de limite prédéfinies.

Pour les activités titres le risque de règlement livraison est mitigé par le processus de confirmation au niveau de la plateforme du dépositaire central MAROCLEAR et en interne par la prise en charge d'une réservation de fonds pour chaque opération.

### 4. RISQUES DE CONTREPARTIE LIES AUX OPÉRATIONS DE MARCHÉS

Le risque de contrepartie est le risque de crédit sur les opérations de marché (change à terme, swap de change et repo/reverse repo). Le risque de contrepartie est composé du risque de remplacement en cas de défaut d'une de nos contreparties. La valeur future de l'exposition face à une contrepartie ainsi que sa qualité de crédit sont incertaines et variables dans le temps, toutes deux étant affectées par l'évolution des paramètres de marché. Ce risque est mesuré par les pertes potentielles liées à l'incapacité des contreparties à honorer leurs engagements. La CVaR mesure l'exposition future potentielle liée au risque de remplacement en cas de défaut de la contrepartie. La CVaR est calculée pour un niveau de confiance de 99% à différents horizons temporels.

Les risques de contrepartie liés aux opérations de marchés sont encadrés par des limites CVaR que le FrontOffice est tenu de respecter lors de la conclusion des deals. Ces limites sont définies en fonction du besoin du client et validées par la filière risque.

### 5. LE RISQUE DE LIQUIDITÉ ET RISQUE DE FINANCEMENT

Le risque de financement se définit comme le risque pour la banque de ne pas pouvoir financer le développement de ses activités pour un volume compatible avec ses objectifs commerciaux et à un coût compétitif par rapport à ses concurrents. La capacité à lever des financements s'articule autour :

- d'une possibilité de levée sur le marché de Titres de Créances Négociables (dettes jusqu'à 7 ans) ;
- de la possibilité d'émettre de la dette Obligatoire Subordonnée sur le LT (10 ans ou plus) pour les besoins prudentiels et de couverture ALM sur le long terme.

Le risque de liquidité est généré par le décalage dans le temps des flux d'actifs et de passifs, représente donc pour un établissement de crédit l'éventualité de ne pas pouvoir faire face, à un instant donné, à ses engagements ou à ses échéances même par la mobilisation de ses actifs. Deux sources majeures peuvent générer une telle situation :

- L'incapacité d'un établissement à se procurer les fonds nécessaires pour faire face à des obligations inattendues survenues à court terme, notamment un retrait massif de dépôts et un tirage de lignes hors-bilan ; et ce à travers le financement d'actifs à moyen et long terme par des passifs à court terme. C'est un risque dit légal ou de mort subite.
- Un risque de financement ou aussi appelé risque économique lié au coût de financement ou aussi de placement. L'établissement peut subir un renchérissement des ressources consécutif, par exemple, à des tensions sur les marchés. L'établissement s'expose ainsi au risque d'une hausse du coût de la liquidité, qui peut alors aller au-delà de ce que l'établissement avait espéré initialement dans le crédit au titre du risque de liquidité (via le TCI).

La gestion du risque de liquidité repose sur le calcul et le suivi proactif de plusieurs indicateurs réglementaires et internes.

#### 5.1. Respect des obligations réglementaires

SAHAM BANK a pour objectif de respecter le ratio réglementaire de Liquidity Coverage Ratio (LCR) avec une marge de sécurité suffisante.

SAHAM BANK vise également à anticiper l'entrée en vigueur du ratio réglementaire Net Stable Funding Ratio (NSFR). Bien que le pilotage de cet indicateur ne soit toujours pas en vigueur, SAHAM BANK le calcul pour les besoins du Groupe.

Pour les stress test réglementaires préconisés par BAM (directive n° G/2/201), la banque veille au respect du minimum exigé, pour chaque scénario.

#### 5.2. Gestion de la liquidité en interne

En plus de l'approche réglementaire, un pilotage du risque de liquidité est réalisé selon une approche interne, basée sur des limites en fonction des métriques calculées et d'autres limites pour la gestion de trésorerie, en scénario Business as Usual (BAU) ou selon des stress tests.

Pour chaque limite, tout franchissement de seuil d'alerte déclenche automatiquement un plan d'action de couverture. Ces plans de mitigation sont proposés par l'ALM lors des comités ALM et validé par le directoire.

### 6. RISQUES STRUCTURELS DE TAUX

L'exposition structurelle aux risques de taux d'intérêt et de change résulte des opérations commerciales et de leur couverture dans le portefeuille bancaire. SAHAM BANK mesure et encadre de façon stricte les risques structurels. Les risques de taux et de change liés au portefeuille de négociation n'entrent pas dans le périmètre de mesure des risques structurels. Ils relèvent des risques de marché.

Le risque structurel de taux désigne le risque – avéré ou prospectif – que présente, pour les fonds propres et les résultats de la Banque (donc pour la Valeur Actuelle Nette et la Marge Nette d'intérêt), l'incidence de fluctuations défavorables des taux d'intérêt sur les éléments de son portefeuille bancaire.

On distingue principalement quatre types de risque :

- Le risque de niveau des taux ;
  - Le risque de courbe, lié à la structure par échéance des instruments du portefeuille bancaire ;
  - Le risque d'optionnalité, lié aux options automatiques ou comportementales (typiquement le droit pour un emprunteur de rembourser un emprunt à taux fixe sans pénalité) ;
  - Le risque de base correspondant à l'incidence des variations relatives des différents indices de taux présents au bilan et hors-bilan.
- Ces quatre types de risque peuvent faire varier la valeur, ou le rendement (ou le coût) des actifs, passifs et postes de hors-bilan sensibles aux taux d'intérêt.

Pour suivi du risque de taux, SAHAM BANK se base sur des indicateurs pouvant être scindés en deux types :

#### 1. Indicateurs de la valeur

- Le gap de taux des éléments du bilan et hors bilan amortis, dans lequel les écoulements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements de la clientèle (notamment pour les dépôts à vue, l'épargne à régime spécial et les crédits remboursables par anticipation), complétés d'hypothèses à caractère conventionnel sur certains postes du bilan ;
- La sensibilité de la Valeur Actuelle Nette (« VAN ») des éléments de bilan sur le bloc bancaire à taux fixe (à l'actif ou au passif) aux mouvements de taux d'intérêt, selon différents scénarios.

2. Indicateurs de revenu, avec la mesure de la sensibilité de la marge nette d'intérêt (« MNI ») selon des hypothèses de stress test de variation de la courbe des taux à des horizons prédéfinis.

### 7. RISQUES STRUCTURELS DE CHANGE

Le risque de change est le risque de perte lié à la présence de positions de change au sein du bilan. Il y a position de change dès lors que le bilan enregistre un avoir ou une dette dans une devise différente de la devise d'exercice (devise de reporting), sans l'exacte contrepartie de l'autre côté du bilan.

L'exposition au risque structurel de change est mesurée par l'indicateur de position de change pour chaque devise et sur les opérations de bilan/hors bilan structurelles, encadré par une limite.

### 8. RISQUE PAYS

L'activité de Saham Bank peut conduire à prendre du risque sur des contreparties en dehors du territoire marocain (ex : garantie reçue par Saham Bank émise par une banque non marocaine dans le cadre de financements locaux ou confirmation de crédits documentaires export). Saham Bank met en place une limite maximale d'exposition par pays pour encadrer ce risque.

### 9. RISQUES OPÉRATIONNELS

Le risque opérationnel se définit comme le risque de pertes découlant d'une inadéquation ou d'une défaillance des processus, du personnel, des systèmes d'information ou d'événements extérieurs. Il comprend notamment le risque de non-conformité et le risque d'atteinte à la réputation.

#### 9.1. Risque de non-conformité

La fonction de conformité est chargée du suivi du risque de non-conformité, définie comme étant le risque d'exposition d'un établissement à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'observation des dispositions législatives et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités ou des codes de déontologie.

À cet effet, Saham Bank s'attache à respecter strictement les réglementations nationales et internationales auxquelles elle doit se soumettre compte tenu de ses activités.

Afin de respecter ces règles, Saham Bank veille notamment à :

- Connaître ses clients en mettant en œuvre les vigilances nécessaires de KYC (Know Your Customer) ;
- Travailler avec des clients et des partenaires dont les pratiques sont conformes aux règles et standards internationaux de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- Travailler avec des clients, ou réaliser des transactions dans le respect des règles d'embargos et de sanctions financières internationales ;
- Offrir des produits et des services de conseil et travailler avec des partenaires dans le respect des réglementations en matière de protection de la clientèle ;
- Mettre en œuvre les diligences nécessaires et réaliser ses transactions dans le respect de l'intégrité des marchés ;
- Mettre en œuvre une politique et déployer un dispositif de lutte contre la corruption, prévenir et gérer les conflits d'intérêts, veiller au comportement responsable de ses collaborateurs dans le respect du Code de Conduite ;
- Appliquer ses engagements en matière de transparence fiscale ;
- Respecter la protection des données de ses clients et de ses collaborateurs.

#### 9.2. Risque de réputation

La maîtrise du risque de réputation est fondée avant tout sur une approche préventive. Pour ce faire, Saham Bank :

- S'attache à maîtriser strictement le risque de non-conformité et de conduite non appropriée ;
- S'est engagée, en tant qu'acteur responsable, à agir conformément à un code de conduite formalisé et à un ensemble d'instructions internes. Au-delà de ce cadre, les transactions et relations commerciales susceptibles de créer une atteinte à la réputation de Saham Bank, en lien avec ces sujets, font l'objet d'une identification et d'une analyse spécifique ;
- Soumet tout projet de nouveau produit, service ou activité à un processus d'approbation préalable visant à assurer que les risques induits, de toutes natures, sont identifiés, évalués, atténués dans la mesure du possible et acceptés dans leur part résiduelle. Dans ce cadre, le risque d'atteinte à la réputation de Saham Bank fait l'objet d'une analyse spécifique ;
- Approfondit la connaissance de ses clients afin de leur proposer des produits et services adaptés à leur situation, à leurs besoins et à leur degré d'expertise, et s'attache constamment à fournir des services de qualité. Une attention particulière est portée aux signes d'insatisfaction de la clientèle transmis notamment par les réclamations écrites et orales.

#### 9.3. Autres risques opérationnels

Au-delà des risques cités ci-avant, Saham Bank encourt d'autres risques opérationnels inhérents à ses activités : erreurs d'exécution, fraude interne et externe, défaillance des systèmes d'information, actes de malveillance contre les systèmes informatiques, perte de moyens d'exploitation, litiges commerciaux, non-respect d'obligations fiscales, etc.

Saham Bank se donne pour objectif d'assurer la maîtrise de ces risques à travers :

- Une analyse de l'environnement en termes de risque opérationnel et un système de détection des signaux faibles ;
- Le déploiement de processus de traitement sécurisés, de dispositifs de prévention spécifiques ;
- Un dispositif de contrôle interne robuste ;
- La mise en place d'indicateurs clés de suivi et de contrôles des risques (KRI) ;
- La promotion d'une « culture risques » solide en matière de risques opérationnels.

### 10. COMPOSITION DES FONDS PROPRES ET RATIO DE SOLVABILITÉ

Conformément aux exigences de Bank Al-Maghrib, le Groupe SAHAM BANK applique l'approche standard et maintient des ratios de solvabilité au-dessus des seuils réglementaires, soit 9 % pour les fonds propres de base et 12 % pour le ratio global, sur une base sociale et consolidée.

Le Groupe SAHAM BANK a retenu l'approche standard, telle que définie par Bank Al-Maghrib, pour le calcul des actifs pondérés en fonction des risques.

Les principales circulaires encadrant ces dispositions sont :

- Circulaire n° 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres selon l'approche standard pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit ;
- Circulaire n° 14/G/13 relative aux exigences en fonds propres établissements de crédit.

(En millions de Dirhams)	
<b>Fonds propres de base</b>	<b>15 051</b>
<b>Éléments à inclure dans les fonds propres de base</b>	<b>16 228</b>
Capital social	2 153
Autres réserves y compris les primes liées au capital	11 463
Résultats non distribués	1 983
Intérêts minoritaires	629
<b>Éléments à déduire des fonds propres de base</b>	<b>- 1 176</b>
Good will	- 172
Autres immobilisations incorporelles	- 1 004
<b>Fonds propres complémentaires</b>	<b>522</b>
Dettes subordonnées à durée déterminée	399
Réserves latentes	122
<b>Total</b>	<b>15 573</b>
(En millions de Dirhams)	

(En millions de Dirhams)	
<b>Exigences en FP par type des risques</b>	<b>Déc-25</b>
Risques de crédit pondérés	94 465
Risques de marché pondérés	3 195
Risques opérationnels pondérés	10 992
Total des actifs pondérés	108 651
Fonds propres Tier 1	15 051
Ratio de Fonds propres Tier 1	13,85%
Total des fonds propres	15 573
Ratio de solvabilité	14,33%

## ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE



### GROUPE SAHAM BANK

#### ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDEE

EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire consolidée de Saham Bank et ses filiales (Groupe Saham Bank) comprenant l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 16 924 007 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 1 746 286 KMAD.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire consolidée, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Saham Bank arrêtés au 31 décembre 2025, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 30 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
Bd. Driss Sadouy - Casablanca  
Tél: 05 22 48 00 - Fax: 05 22 29 66 70

Ghali Guessous  
Associé

PwC Maroc

  
PwC Maroc  
Lot 57 Tour CPC, 19ème étage, Casa Anfa,  
26220 Hay Hassani - Casablanca  
T: +212 (0) 5 22 98 00 00 F: +212 5 22 23 88 70  
RC: 15317 - T. S. 9135

Mohamed Rqibate  
Associé

## ÉTAT A1 : ÉTAT DES PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

Les comptes sociaux de SAHAM BANK sont préparés conformément au Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC). L'objectif de ces comptes est de présenter une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Banque.

### 1. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Les créances comptabilisées, qui concernent aussi bien les établissements de crédits que les créances sur la clientèle, sont ventilées selon leur durée initiale et leur objet économique et ce, comme suit :

- Créances sur les établissements de crédits et assimilés à vue et à terme ;
- Crédits de trésorerie et de consommation, crédits à l'équipement, crédits immobiliers et autres crédits ;
- Créances acquises par affacturage.

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie. Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit ou clientèle).

#### Les créances en souffrance

Les créances en souffrance sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation en vigueur régissant l'activité des établissements de crédit. Ces créances sont, après déduction des quotités de garantie prévues par ladite réglementation, provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses ;
- 50 % pour les créances douteuses ;
- 100 % pour les créances compromises.

Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles. Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont, quant à elles, constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable.

### 2. DETTES À VUE ET À TERME

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur les dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

### 3. PORTEFEUILLE TITRES

Les titres sont classés en fonction de l'intention de leur détention en titres de transaction, titres d'investissements, titres de placements ou titres de participations.

#### • Titres de transaction

Ces titres sont acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé actif. Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat, frais de transaction exclus, coupons courus inclus. A chaque arrêté comptable, la différence résultant des variations de prix de marché est portée directement au compte de produits et charges.

#### • Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

#### • Titres d'investissement

Ils correspondent à des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à la date de leur échéance.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition frais inclus et coupons courus inclus.

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

#### • Titres de participation

Sont classés parmi ces valeurs, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

Seules les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation.

#### • Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan. Les titres cédés continuent d'être évalués suivant les règles applicables à leur catégorie.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan. Aucune provision n'est constatée en cas de dépréciation des titres reçus mais les intérêts courus sur la créance sont constatés.

### 4. OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et les charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

### 5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminuées des amortissements cumulés calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

### 6. PROVISIONS

Ce poste recouvre les provisions destinées à couvrir des risques et des charges directement liés ou non à des opérations bancaires.

- Les provisions pour risques et charges : sont constituées en cas d'une obligation envers un tiers à la clôture et à l'absence de contrepartie équivalente attendue.
- Provisions pour risques généraux : Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.
- Les provisions réglementées : sont constituées en application des dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales.

### 7. PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Les intérêts correspondent aux produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés. Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation. Les commissions sont enregistrées selon la nature de la prestation.

### 8. CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

## COMPTES SOCIAUX AGRÉGÉS AU 31/12/2025

### ÉTATS DE SYNTHÈSE

#### BILAN

ACTIF	En milliers de Dirhams	
	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service CP	1 778 902	7 297 501
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 084 037	9 199 287
. A vue	3 279 522	1 644 055
. A terme	3 804 516	7 555 232
Créances sur la clientèle	84 263 774	77 569 323
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	26 989 417	27 253 485
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	22 156 429	20 216 390
. Crédits et financements participatifs immobiliers	29 179 141	26 162 105
. Autres crédits et financements participatifs	5 938 786	3 937 343
Créances acquises par affacturage	1 815 625	1 717 631
Titres de transaction et de placement	11 770 039	2 829 125
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	10 198 210	2 715 325
. Autres titres de créance	441 072	96 656
. Certificat de SUKUK	-	-
. Titres de propriété	1 130 756	17 144
Autres actifs	1 824 454	1 910 917
Titres d'investissement	6 903 431	7 993 308
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 903 431	7 993 308
. Autres titres de créance	-	-
. Certificat de SUKUK	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 497 720	2 290 004
. Participation dans les entreprises liées	2 018 842	1 717 481
. Autres titres de participation et emplois assimilés	478 878	572 523
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	1 216 551	1 129 449
Immobilisations corporelles	1 209 970	1 200 826
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>120 364 503</b>	<b>113 137 371</b>

#### COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AGRÉGÉ

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	En milliers de Dirhams	
	31/12/2025	31/12/2024
<b>I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>6 732 475</b>	<b>6 619 815</b>
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	241 416	431 681
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 945 057	3 856 403
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	255 321	185 410
4. Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	222 571	259 019
5. Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
6. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
7. Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
8. Commissions sur prestations de service	818 481	758 199
9. Autres produits bancaires	1 249 556	1 129 073
10. Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	73	30
<b>II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>1 445 216</b>	<b>1 525 295</b>
11. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	186 386	241 202
12. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	427 299	435 170
13. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	208 733	287 364
14. Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
15. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
16. Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
17. Autres charges bancaires	614 161	553 962
18. Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	8 637	7 596
<b>III.PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>5 287 259</b>	<b>5 094 520</b>
19. Produits d'exploitation non bancaire	144 235	159 032
20. Charges d'exploitation non bancaire	122 142	72 338
<b>IV.CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 628 202</b>	<b>2 493 855</b>
21. Charges de personnel	1 121 678	1 125 629
22. Impôts et taxes	50 729	45 985
23. Charges externes	980 112	877 854
24. Autres charges générales d'exploitation	2 694	18 374
25. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	472 989	426 014
<b>V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>2 117 959</b>	<b>3 657 546</b>
26. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 402 396	1 984 591
27. Pertes sur créances irrécouvrables	432 190	758 827
28. Autres dotations aux provisions	283 373	914 128
<b>VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES</b>	<b>1 863 390</b>	<b>2 142 914</b>
29. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 750 043	2 071 622
30. Récupérations sur créances amorties	6 780	12 788
31. Autres reprises de provisions	106 567	58 504
<b>VII.RÉSULTAT COURANT</b>	<b>2 426 582</b>	<b>1 172 727</b>
32. Produits non courants	1 797	21 112
33. Charges non courantes	101 590	146 772
<b>VIII.RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>2 326 789</b>	<b>1 047 066</b>
34. Impôts sur les résultats	899 052	657 780
<b>IX.RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 427 738</b>	<b>389 286</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>8 741 898</b>	<b>8 942 873</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>7 314 160</b>	<b>8 553 586</b>
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 427 738</b>	<b>389 286</b>

PASSIF	En milliers de Dirhams	
	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	9 776 848	6 067 865
. A vue	2 149 688	491 887
. A terme	7 627 160	5 575 978
Dépôts de la clientèle	84 654 441	78 522 010
. Comptes à vue créditeurs	61 480 685	60 630 279
. Comptes d'épargne	9 985 938	10 058 883
. Dépôts à terme	8 814 455	3 676 026
. Autres comptes créditeurs	4 373 363	4 156 822
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	5 493	5 417
Titres de créance émis	4 177 535	6 647 642
. Titres de créance négociables émis	4 177 535	6 647 642
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	4 105 067	4 399 739
Provisions pour risques et charges	2 119 143	2 445 342
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	816 395	1 634 402
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	304 941	283 003
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	10 824 403	10 590 165
Capital	2 152 500	2 152 500
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 427 738	389 286
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>120 364 503</b>	<b>113 137 371</b>

#### HORS BILAN

HORS BILAN	En milliers de Dirhams	
	31/12/2025	31/12/2024
<b>Engagements donnés</b>	<b>25 270 689</b>	<b>22 241 375</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7 348 473	5 747 237
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 906 708	3 050 640
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	14 749 957	13 191 287
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	265 550	252 210
<b>Engagements reçus</b>	<b>12 529 089</b>	<b>12 845 526</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 942 549	4 711 705
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	6 815 256	8 133 820
Titres vendus à réméré	-	-
Titre de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-
Autres titres à recevoir	771 284	-

#### ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS	En milliers de Dirhams	
	31/12/2025	31/12/2024
1.(+) Intérêts et produits assimilés	4 280 200	4 333 211
2.(-) Intérêts et charges assimilées	822 418	963 736
<b>MARGE D'INTÉRÊT</b>	<b>3 457 782</b>	<b>3 369 475</b>
3.(+) Produits sur financements participatifs	161 594	140 283
4.(-) Charges sur financements participatifs	-	-
<b>MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	<b>161 594</b>	<b>140 283</b>
5.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
6.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
7.(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
8.(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
<b>Résultat des opérations d'Ijara</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
9.(+) Commissions perçues	904 213	841 485
10.(-) Commissions servies	114 019	98 394
<b>Marge sur commissions</b>	<b>790 193</b>	<b>743 091</b>
11.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	146 440	119 611
12.(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-24 429	180
13.(+) Résultat des opérations de change	691 207	615 092
<b>14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés</b>	<b>-4 727</b>	<b>-1 363</b>
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>808 491</b>	<b>733 521</b>
15.(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
16.(+) Divers autres produits bancaires	225 562	260 098
17.(-) Diverses autres charges bancaires	147 799	144 381
<b>(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET DES MOUWAKIL</b>	<b>-8 564</b>	<b>-7 566</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>5 287 259</b>	<b>5 094 520</b>
18.(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	- 8 542	-88 040
19.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	143 627	126 772
20.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	122 142	72 338
21.(-) Charges générales d'exploitation	2 628 202	2 493 855
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 672 001</b>	<b>2 567 059</b>
22.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	77 763	659 009
23.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	167 656	735 323
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>2 426 582</b>	<b>1 172 727</b>
<b>RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>-99 793</b>	<b>-125 661</b>
24.(-) Impôts sur les résultats	899 052	657 780
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 427 738</b>	<b>389 286</b>

## ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (SUITE)

En milliers de Dirhams

II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2025	31/12/2024
<b>(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 427 738</b>	<b>389 286</b>
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	472 989	426 014
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immob. financières	44 630	120 301
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	168 813	447 911
23.(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
24.(+) Dotations non courantes	-	20 000
25.(-) Reprises de provisions	81 175	76 622
26.(-) Plus-values de cession des immob. incorporelles et corporelles	18	-
27.(+) Moins-values de cession des immob. incorporelles et corporelles	68 333	147
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	608	32 260
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	-
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
<b>(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>2 100 703</b>	<b>1 294 777</b>
<b>31.(-) Bénéfices distribués</b>	<b>155 800</b>	<b>410 000</b>
<b>(+) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>1 944 903</b>	<b>884 777</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de Dirhams

	31/12/2025	31/12/2024
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	6 144 926	5 881 840
2.(+) Récupérations sur créances amorties	6 780	12 788
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	146 033	180 144
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 445 216	-1 525 295
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-223 732	-219 110
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	-2 155 212	-2 067 842
7.(-) Impôts sur les résultats versés	-899 052	-657 780
<b>I.Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>1 574 527</b>	<b>1 604 745</b>
<b>Variation des :</b>		
8.(-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 115 250	2 560 017
9.(-) Créances sur la clientèle	-6 792 445	813 351
10.(-) Titres de transaction et de placement	-8 940 914	-630 665
11.(-) Autres actifs	86 463	-742 179
12.(+) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
13.(-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
14.(+) Immobilisation données en Ijara	-	-
15.(+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés	-	-
16.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 708 983	-1 877 025
17.(+) Dépôts de la clientèle	6 132 431	5 949 923
18.(+) Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	76	1 930
19.(+) Titres de créance émis	-2 470 107	-1 428 348
20.(+) Autres passifs	-294 672	1 330 820
<b>II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>-6 454 934</b>	<b>5 977 822</b>
<b>III.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>-4 880 407</b>	<b>7 582 568</b>
21.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	1 089 877	90 765
22.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
23.(-) Acquisition d'immobilisations financières	-207 716	-1 048 035
24.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-568 485	-478 320
25.(+) Intérêts perçus	-	-
26.(+) Dividendes perçus	-	-
<b>IV.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>313 677</b>	<b>-1 435 590</b>
27.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
28.(+) Emission de dettes subordonnées	-	-
29.(+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçues	-	-
30.(+) Emission d'actions	-	-
31.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-818 008	-199
32.(-) Dépôts d'investissement remboursés	21 939	69 770
33.(-) Intérêts versés	-	-
34.(-) Rémunération versées sur DI et Wakala Bil Istithmar	-	-
35.(-) Dividendes versés	-155 800	-410 000
<b>V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>-951 869</b>	<b>-340 429</b>
<b>VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV +V)</b>	<b>-5 518 599</b>	<b>5 806 549</b>
<b>VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>7 297 501</b>	<b>1 490 953</b>
<b>VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>1 778 902</b>	<b>7 297 502</b>

## NOTES ANNEXES COMPTES SOCIAUX

### PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

#### INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévue par le plan de comptable des établissements de crédit (PCEC).  
Les États de Synthèse sont conformes à la présentation stipulée dans le PCEC.

### ÉTAT DES DÉROGATIONS

Indications des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

### ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

### CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers de Dirhams

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>643 216</b>	<b>-</b>	<b>152 248</b>	<b>1 003 738</b>	<b>1 799 202</b>	<b>6 966 464</b>
Valeurs reçues en pension	-	2 002 823	-	-	2 002 823	4 128 640
- Au jour le jour	-	2 002 823	-	-	2 002 823	-
- À terme	-	-	-	-	-	4 128 640
<b>Prêts de trésorerie</b>	<b>-</b>	<b>100 000</b>	<b>1 556 295</b>	<b>283 245</b>	<b>1 939 540</b>	<b>1 302 653</b>
- Au jour le jour	-	100 000	12	-	100 012	143 612
- À terme	-	-	1 556 283	283 245	1 839 528	1 159 041
<b>Prêts financiers</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 453 031</b>	<b>-</b>	<b>1 453 031</b>	<b>1 455 193</b>
Créances sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
<b>Autres créances (y compris Hamish Al Jiddilya)</b>	<b>-</b>	<b>318 047</b>	<b>194 131</b>	<b>-</b>	<b>512 178</b>	<b>803 041</b>
Intérêts courus à recevoir	-	7	6 058	14 415	20 480	25 872
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dont créances en souffrance sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>643 216</b>	<b>2 420 877</b>	<b>3 361 763</b>	<b>1 301 398</b>	<b>7 727 254</b>	<b>14 681 863</b>

### CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

En milliers de Dirhams

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			31/12/2025	31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE</b>	<b>2 666 625</b>	<b>242 634</b>	<b>18 132 896</b>	<b>235 817</b>	<b>21 277 972</b>	<b>21 872 283</b>
- Comptes à vue débiteurs	401 623	242 634	4 640 684	216 120	5 501 061	6 952 443
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	2 721 410	-	2 721 410	4 318 728
- Crédits à l'exportation	-	-	80 877	-	80 877	83 443
- Autres crédits de trésorerie	2 265 002	-	10 689 925	19 697	12 974 624	10 517 669
- Autre financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
<b>CRÉDITS ET FINANCEMENT PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7 710</b>	<b>5 604 108</b>	<b>5 611 818</b>	<b>5 293 445</b>
- Crédits à la consommation	-	-	7 710	5 338 576	5 346 286	5 109 809
- Mourabaha à la consommation	-	-	-	265 261	265 261	183 418
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autre financements participatifs à la consommation	-	-	-	271	271	218
<b>CRÉDITS ET FINANCEMENT PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT</b>	<b>4 328 536</b>	<b>-</b>	<b>17 362 066</b>	<b>339 554</b>	<b>22 030 156</b>	<b>20 086 065</b>
- Crédits à l'équipement	4 328 536	-	17 199 064	339 554	21 867 154	19 981 990
- Mourabaha à l'équipement	-	-	163 002	-	163 002	104 075
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Autre financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
<b>CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS</b>	<b>-</b>	<b>469 700</b>	<b>3 643 808</b>	<b>24 997 766</b>	<b>29 111 274</b>	<b>26 093 820</b>
- Crédits immobiliers	-	469 700	3 643 808	20 721 929	24 835 437	22 232 197
- Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	4 275 837	4 275 837	3 861 623
- Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	<b>59 287</b>	<b>2 878 396</b>	<b>603 284</b>	<b>251 211</b>	<b>3 792 178</b>	<b>298 180</b>
<b>CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>	<b>814 759</b>	<b>-</b>	<b>1 000 866</b>	<b>-</b>	<b>1 815 625</b>	<b>1 717 631</b>
<b>INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>294 014</b>	<b>294 014</b>	<b>286 365</b>
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE</b>	<b>-</b>	<b>12 627</b>	<b>1 018 476</b>	<b>1 115 258</b>	<b>2 146 361</b>	<b>3 639 164</b>
Créances pré-douteuses	-	-	198 462	326 794	525 256	1 600 110
- Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs	-	-	-	10 374	10 374	8 566
Créances douteuses	-	6 496	297 500	182 089	486 086	611 312
- Dont créances douteuses sur financements participatifs	-	-	-	7 225	7 225	6 998
Créances compromises	-	6 131	522 514	606 375	1 135 019	1 427 742
- Dont créances compromises sur financements participatifs	-	-	-	6 783	6 783	1 923
<b>TOTAL</b>	<b>7 869 207</b>	<b>3 603 357</b>	<b>41 769 106</b>	<b>32 837 728</b>	<b>86 079 398</b>	<b>79 286 953</b>

## VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

En milliers de Dirhams

TITRES	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics	Émetteurs privés		Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
			financiers	non financiers		
<b>TITRES COTES</b>	-	-	-	1 130 756	1 130 756	17 144
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de Sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	1 130 756	1 130 756	17 144
<b>TITRES NON COTÉS</b>	-	17 542 714	-	-	17 542 714	10 805 289
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	17 101 641	-	-	17 101 641	10 708 633
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	441 072	-	-	441 072	96 656
Certificats de Sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	-	17 542 714	-	1 130 756	18 673 470	10 822 433

## VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

En milliers de Dirhams

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>	10 639 282	10 198 210	10 198 210	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	10 198 210	10 198 210	10 198 210	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	441 072	-	-	-	-	-
Certificats de Sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>	1 130 756	-	-	-	-	993
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de Sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	1 130 756	-	-	-	-	993
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	6 903 431	16 921 106	17 546	146 133	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 903 431	16 921 106	17 546	146 133	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de Sukuk	-	-	-	-	-	-

## DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

En milliers de Dirhams

ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
Instruments optionnels achetés	-	-
Opérations diverses sur titres	-	-
Débiteurs divers	1 003 177	1 081 080
Valeurs et emplois divers	37 168	3 344
Comptes de régularisation	784 109	826 494
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
<b>TOTAL</b>	1 824 454	1 910 917

## CRÉANCES SUBORDONNÉES

En milliers de Dirhams

CRÉANCES	MONTANT			Dont Entreprises liées et Apparentées	
	31/12/2025	31/12/2024	Net	31/12/2025	31/12/2024
	Brut	Prov.	Net	Net	Net
	1	2	3	4	5
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés					
Créances subordonnées à la clientèle					
<b>TOTAL</b>					

NÉANT

## DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

En milliers de Dirhams

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			31/12/2025	31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	652 327	891 743	25 772 555	34 164 028	61 480 653	60 630 251
Compte d'épargne	-	-	-	9 984 745	9 984 745	10 057 691
Dépôts à terme	2 591 761	-	1 613 006	4 525 428	8 730 195	3 644 828
Autres comptes créditeurs (y compris Hamish Al Jiddiya)	-	38 747	3 500 867	833 749	4 373 363	4 156 822
Intérêts courus à payer	-	-	-	85 484	85 484	32 418
<b>TOTAL</b>	3 244 088	930 490	30 886 428	49 593 435	84 654 441	78 522 010

## DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

En milliers de Dirhams

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Instruments optionnels vendus	-	-
Opérations diverses sur titres	2 986	395
Créditeurs divers	1 832 811	1 701 990
Comptes de régularisation	2 269 270	2 697 354
<b>TOTAL</b>	4 105 067	4 399 739

## DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

En milliers de Dirhams

DETTES	Établissements de crédits et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
<b>COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS</b>	-	413 296	388 938	128 855	931 089	487 769
<b>VALEURS DONNÉES EN PENSION</b>	5 152 580	508 741	-	-	5 661 321	1 563 009
- au jour le jour	-	508 741	-	-	508 741	-
- à terme	5 152 580	-	-	-	5 152 580	1 563 009
<b>EMPRUNT DE TRÉSORERIE</b>	1 450 000	942 208	214 242	-	2 606 450	2 654 439
- au jour le jour	-	714 000	-	-	714 000	-
- à terme	1 450 000	228 208	214 242	-	1 892 450	2 654 439
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>	-	-	-	157 831	157 831	285 638
<b>DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES DETTES (y compris Hamish Al Jiddiya)</b>	-	409 713	4 070	-	413 783	1 068 419
<b>INTÉRÊTS COURUS À PAYER</b>	3 196	-	33	3 144	6 373	8 590
<b>TOTAL</b>	6 605 776	2 273 958	607 283	289 830	9 776 847	6 067 864

## TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS

En milliers de Dirhams

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en % 31/12/2025	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au CPC
<b>A - Participations dans les entreprises liées</b>		-	-	<b>1 977 205</b>	<b>1 681 618</b>	-	<b>3 316 487</b>	<b>177 905</b>	<b>5 123 465</b>
SAHAM LEASING	ACTIVITES FINANCIERES	250 600	100,00%	250 600	250 600	31/12/2024	594 350	26 250	2 416 467
SAHAM CAPITAL GESTION	ACTIVITES FINANCIERES	1 000	99,95%	999	999	31/12/2024	549 667	53 860	97 622
INVESTIMA	GESTION VALEURS MOBILIERES	15 000	58,47%	32 791	54 250	31/12/2024	194 944	6 015	36 931
SAHAM CAPITAL BOURSE	INTERMEDIATION BOURSIERE	15 000	100,00%	14 999	14 999	31/12/2024	25 877	2 562	12 179
SAHAM CONTACT	CENTRE D'APPEL	300	99,87%	300	300	31/12/2024	10 723	5 014	25 953
SAHAM CAPITAL PLACEMENT	GESTION D'ACTIFS	1 000	99,97%	999	999	31/12/2024	1 594	489	3 903
ATHENA COURTAGE	ASSURANCE	300	96,93%	291	291	31/12/2024	66 745	65 876	105 265
SAHAM OFFSHORE	BANQUE	500	99,97%	4 561	4 561	31/12/2024	109 043	31 799	84 236
SOGEFINANCEMENT	ACTIVITES FINANCIERES	50 000	100,00%	30 000	30 000	31/12/2022	45 700	-1 542	291
CREDIT EQDOM	ACTIVITES FINANCIERES	167 025	57,00%	1 247 899	937 617	31/12/2024	1 369 225	-6 963	2 266 757
FONCIERE SAHAM	ACTIVITES IMMOBILIERES	355 000	100,00%	355 000	355 000	31/12/2024	345 268	-2 400	73 754
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	ACTIVITES FINANCIERES	6 000	99,99%	6 000	297	31/12/2024	3 351	-3 054	106
SAHAM PAIEMENT	ACTIVITES FINANCIERES	-	100,00%	20 000	20 000	-	-	-	-
SG EPARGNE PLUS	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,84%	1 000	1 000	-	-	-	-
FCP SG COURT TERME OBLIG	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,03%	999	999	-	-	-	-
FCP SG OPTIMAL PLUS	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,44%	999	999	-	-	-	-
F.C.P SG ACTIONS PLUS	ACTIVITES FINANCIERES	-	2,93%	360	360	-	-	-	-
FCP INVEST EQUILIBRE	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,15%	999	999	-	-	-	-
FCP SG CASH Garantie	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,06%	900	900	-	-	-	-
FCP HORIZON FLEXIBLE	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,56%	999	999	-	-	-	-
SICAV SG EXPANSION	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,36%	133	350	-	-	-	-
SICAV SG VALEUR	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,07%	543	213	-	-	-	-
SICAV SG PERSPECTIVES	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,01%	17	401	-	-	-	-
SICAV SG OBLIG PLUS	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,04%	584	249	-	-	-	-
FCP HORIZON PREMIUM	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,37%	999	999	-	-	-	-
FCP HORIZON DISRIPERF	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,81%	999	999	-	-	-	-
FCP HORIZON OBLIG TRESOR	ACTIVITES FINANCIERES	-	56,48%	999	999	-	-	-	-
Alliances Développement	ACTIVITES IMMOBILIERES	-	0,00%	187	187	-	-	-	-
FCP HORIZON MID & SMALL CAP	ACTIVITES FINANCIERES	-	3,18%	1 000	1 000	-	-	-	-
F.C.P SG CASH PLUS	ACTIVITES FINANCIERES	-	-	50	50	-	-	-	-
FCP HORIZON REASURY FUND	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,10%	999	-	-	-	-	-
<b>B - AUTRES TITRES DE PARTICIPATION</b>		-	-	<b>395 777</b>	<b>395 777</b>	-	-	-	-
<b>B - Autres titres de participation</b>		-	-	<b>395 777</b>	<b>395 777</b>	-	-	-	-
C/C SCI GPBM	ACTIVITES IMMOBILIERES	-	-	724	724	-	-	-	-
C/C ECOAPARC DE BERREACHID	ZONE INDUSTRIELLE	-	-	4 341	4 341	-	-	-	-
C/C D'ASSOCIES SOGEFONCIERE	COMMERCE BIENS IMMOBILIERES	-	-	-	-	-	-	-	-
LA MAROCAINE VIE	ASSURANCE	231 750,00	49,00%	390 712	390 712	-	-	-	-
<b>C - EMPLOIS ASSIMILÉS</b>		-	-	<b>82 717</b>	<b>81 636</b>	-	<b>2 308 493,00</b>	<b>314 006,00</b>	<b>6 487 557,00</b>
DAR AD-DAMANE	ACTIVITES FINANCIERES	75 000,00	-	-	-	-	-	-	-
FINEA	ACTIVITES FINANCIERES	180,00	0,22%	344	344	31/12/2022	-	40 140,00	187 046,00
LESIEUR AFRIQUE	AGRO ALIMENTAIRE	276 315,00	0,03%	697	697	31/12/2022	1 771 594	217 116	6 042 676
GPBM SCI	ACTIVITES IMMOBILIERES	19 005,00	-	1 267	1 267	-	-	-	-
INTERBANK	ACTIVITES FINANCIERES	11 500,00	16,00%	1 840	1 840	-	-	-	-
RECOURS	AUTRES ACTIVITES	2 500,00	-	250	250	-	-	-	-
SANOFI PHARMA MAROC	ACTIVITES INDUSTRIELLES	44 513,00	-	22	22	-	-	-	-
SETTAPARK	ZONE INDUSTRIELLE	-	16,33%	6 530	5 450	31/12/2023	21 248,00	329,00	12 357,00
PME CROISSANCE	ACTIVITES FINANCIERES	452 135,10	13,16%	24 058	24 058	30/06/2023	347 325,00	19 561,00	-
SAHAM ASSISTANCE	ACTIVITES SERVICES	-	-	-	-	-	-	-	-
SMAEX	ACTIVITES FINANCIERES	37 450,00	3,30%	1 229	1 229	-	-	-	-
MAROCLEAR	ACTIVITES FINANCIERES	20 000,00	1,76%	351	351	-	-	-	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	ACTIVITES FINANCIERES	98 200,00	11,20%	11 000	11 000	-	-	-	-
ECOPARC DE BERREACHID	ZONE INDUSTRIELLE	55 000,00	20,00%	11 000	11 000	31/12/2023	915,00	2 369,00	53 821,00
SOGEPB	ZONE INDUSTRIELLE	18 000,00	5,00%	900	900	31/12/2023	33 400,00	7 856,00	24 760,00
ACMAR	ACTIVITES FINANCIERES	50 000,00	10,00%	5 339	5 339	31/12/2023	69 533,00	11 907,00	117 062,00
PORTNET	ACTIVITES INFORMATIQUES	6 000,00	2,65%	300	300	-	-	-	-
BVC	ACTIVITES FINANCIERES	387 517,90	2,99%	11 765	11 765	-	-	-	-
SWIFT INDICE	ACTIVITES FINANCIERES	-	-	145	145	-	-	-	-
SOCIETE DE GESTION DES FONDOS DE GARANTIE DES DEPOTS BANCAIRES	ACTIVITES FINANCIERES	1 000,00	5,88%	59	59	-	-	-	-
SOGEPPOS	ZONE INDUSTRIELLE	35 000,00	13,20%	4 622	4 622	31/12/2023	64 478,00	14 728,00	49 835,00
FCP SG SOCIAL IMPAC FUND	ACTIVITES FINANCIERES	-	1,44%	999	999	-	-	-	-
Titres de Moucharaka	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Moucharaka fixe</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moucharaka dégressive	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de Moudaraba	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Moudaraba restreinte</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moudaraba non restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Général</b>				<b>2 455 699</b>	<b>2 159 031</b>		<b>5 624 980</b>	<b>491 911</b>	<b>11 611 022</b>

## IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

En milliers de Dirhams

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
<b>IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</b>									
<b>Crédit-bail sur immobilisations incorporelles</b>									
<b>Crédit-bail mobilier</b>									
- Crédit-bail mobilier en cours									
- Crédit-bail mobilier loué									
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
<b>Crédit-bail immobilier</b>									
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué									
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
<b>Loyers courus à recevoir</b>									
<b>Loyers restructurés</b>									
<b>Loyers impayés</b>									
<b>Créances en souffrance</b>									
<b>IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE</b>									
<b>Biens mobiliers en location simple</b>									
<b>Biens immobiliers en location simple</b>									
<b>Loyers courus à recevoir</b>									
<b>Loyers restructurés</b>									
<b>Loyers impayés</b>									
<b>Loyers en souffrance</b>									
<b>Total</b>									

NÉANT

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

En milliers de Dirhams

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice*	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice	
					Montant des amortis. et/ou prov. début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortis. sur immo. sorties		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 831 522</b>	<b>401 372</b>	<b>42 789</b>	<b>3 190 106</b>	<b>1 702 073</b>	<b>281 644</b>	<b>10 162</b>	<b>1 973 554</b>	<b>1 216 552</b>
- Droit au bail	142 281	-	-	142 281	-	-	-	-	142 281
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	2 689 241	401 372	42 789	3 047 824	1 702 073	281 644	10 162	1 973 554	1 074 270
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 229 744</b>	<b>236 118</b>	<b>67 857</b>	<b>4 398 005</b>	<b>3 028 918</b>	<b>191 346</b>	<b>32 229</b>	<b>3 188 035</b>	<b>1 209 970</b>
- IMMEUBLES D'EXPLOITATION	1 495 553	-	11	1 495 542	1 095 969	38 734	4	1 134 699	360 843
. Terrain d'exploitation	122 984	-	-	122 984	-	-	-	-	122 984
. Immeubles d'exploitation, Bureaux	1 372 569	-	11	1 372 558	1 095 969	38 734	4	1 134 699	237 859
. Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	845 286	102 236	25 981	921 541	492 350	86 890	7 037	572 203	349 339
. Mobilier de bureau d'exploitation	130 820	3 975	2 758	132 037	107 003	5 376	2 719	109 661	22 377
. Matériel de bureau d'exploitation	14 444	534	49	14 929	13 237	347	42	13 542	1 387
. Matériel informatique	580 355	90 774	22 780	648 349	284 420	75 382	3 891	355 911	292 437
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	106	-	-	106	106	-	-	106	-
. Autres matériels d'exploitation	119 561	6 954	394	126 121	87 584	5 785	385	92 983	33 138
- AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION	1 503 762	120 760	41 589	1 582 932	1 188 666	58 584	24 913	1 222 337	360 595
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITAT.	385 143	13 122	275	397 989	251 934	7 137	275	258 796	139 193
. Terrains hors exploitation	25 398	-	-	25 398	-	-	-	-	25 398
. Immeubles hors exploitation	74 828	-	-	74 828	64 896	1 290	-	66 186	8 642
. Mobilier et matériel hors exploitation	55 572	1 149	269	56 452	53 400	666	269	53 797	2 655
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	229 344	11 973	6	241 311	133 638	5 182	6	138 813	102 498
<b>Total</b>	<b>7 061 266</b>	<b>637 490</b>	<b>110 646</b>	<b>7 588 111</b>	<b>4 730 991</b>	<b>472 989</b>	<b>42 391</b>	<b>5 161 589</b>	<b>2 426 521</b>

## PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

En milliers de Dirhams

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
06/05/2025	Agencement exploitation	1 485	780	705	-	-	705
06/05/2025	Agencement hors exploitation	6 000	6 000	-	-	-	-
06/05/2025	Autres matériels d'exploitation DMG	340 884	340 735	150	-	-	150
06/05/2025	Immeubles d'exploitation, Bureaux	8 372	2 567	5 805	-	-	5 805
06/05/2025	Matériel de bureau d'exploitation	40 101	36 027	4 074	-	-	4 074
06/05/2025	Matériel mobilier hors exploitation	269 203	269 203	-	-	-	-
06/05/2025	Matériel sécurité surveillance	53 005	44 663	8 343	-	-	8 343
06/05/2025	Mobilier d'exploitation	2 739 467	2 699 610	39 857	-	-	39 857
07/05/2025	Mobilier d'exploitation	1 015	1 015	-	-	-	-
26/05/2025	Mobilier d'exploitation	8 105	8 105	-	-	-	-
03/06/2025	Matériel de bureau d'exploitation	5 130	3 634	1 496	-	-	1 496
09/12/2025	Logiciels finis	2 114 560	-	2 114 560	-	-	2 114 560
10/12/2025	Logiciels finis	11 935 335	1	11 935 334	-	-	11 935 334
11/12/2025	Logiciels finis	1 258 653	381 414	877 239	-	-	877 239
11/12/2025	Matériel informatique	160 333	32 067	128 267	-	-	128 267
25/12/2025	Logiciels finis	14 231 229	9 195 165	5 036 063	-	-	5 036 063
25/12/2025	Matériel informatique	22 616 958	3 856 272	18 760 686	-	-	18 760 686
26/12/2025	Logiciels finis	13 170 966	507 363	12 663 603	-	-	12 663 603
30/12/2025	Agencement exploitation	3 089 309	2 695 066	394 243	-	-	394 243
30/12/2025	Logiciels finis	78 128	78 128	-	-	-	-
30/12/2025	Matériel de bureau d'exploitation	3 392	2 262	1 131	-	-	1 131
31/12/2025	Agencement exploitation	38 498 606	22 217 398	16 281 207	-	-	16 281 207
31/12/2025	Immeubles d'exploitation, Bureaux	3 042	1 004	2 038	-	-	2 038
31/12/2025	Matériel informatique	2 958	2 958	-	-	-	-
31/12/2025	Mobilier d'exploitation	9 799	9 799	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>110 646 036</b>	<b>42 391 235</b>	<b>68 254 801</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>68 254 801</b>

## TITRES DE CRÉANCE ÉMIS

En milliers de Dirhams

NATURE TITRES	CARACTÉRISTIQUES				MONTANT	dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominale Unitaire	Taux Nominal		Entreprises liées	Autres apparentés	
CERTIFICAT DE DEPOTS	22/02/2019	22/02/2026	100,00	3,11%	500 000,00	-	-	-
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/03/2019	29/03/2026	100,00	2,95%	600 000,00	-	-	-
CERTIFICAT DE DEPOTS	30/08/2024	02/03/2026	100,00	3,09%	800 000,00	-	-	-
CERTIFICAT DE DEPOTS	31/10/2024	30/04/2026	100,00	3,03%	300 000,00	-	-	-
CERTIFICAT DE DEPOTS	16/12/2025	16/12/2030	100,00	2,00%	95 400,00	-	-	-
CERTIFICAT DE DEPOTS	22/12/2025	22/12/2028	100,00	2,87%	400 000,00	-	-	-
CERTIFICAT DE DEPOTS	22/12/2025	22/12/2027	100,00	2,76%	400 000,00	-	-	-
CERTIFICAT DE DEPOTS	31/12/2025	31/12/2026	100,00	2,58%	500 000,00	-	-	-
CERTIFICAT DE DEPOTS	31/12/2025	01/10/2026	100,00	2,54%	500 000,00	-	-	-
<b>TOTAL</b>					<b>4 095 400,00</b>			

## PROVISIONS

En milliers de Dirhams

PROVISIONS	Encours 31/12/2024	Dotations	Reprise	Autres variations	Encours 31/12/2025
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :</b>	<b>7 906 122</b>	<b>1 440 302</b>	<b>1 626 381</b>	<b>812</b>	<b>7 718 230</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	7 617 093	1 349 295	1 590 901	1 313	7 374 174
Titres de placement	176	46 376	-	-	46 552
Titres de participation et emplois assimilés	288 853	44 631	35 480	-501	297 503
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>2 445 342</b>	<b>291 844</b>	<b>230 229</b>	<b>-237 815</b>	<b>2 119 143</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	356 192	53 101	159 142	-	250 151
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1 237 127	168 813	45 695	75 000	1 285 245
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	852 024	69 930	25 392	-312 815	583 747
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 351 464</b>	<b>1 732 146</b>	<b>1 856 610</b>	<b>-237 003</b>	<b>9 837 372</b>

## DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de Dirhams

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)	Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)
MAD	749 500		4 % (Taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 <sup>ème</sup> année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	-	-	-	-
MAD	50 500		4 % (Taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 <sup>ème</sup> année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	6 500	6 500	-	-
<b>Total</b>	<b>800 000</b>						<b>6 500</b>	<b>6 500</b>		

(2) éventuellement indéterminée

(3) se référer au contrat de dettes subordonnées

## CAPITAUX PROPRES

En milliers de Dirhams

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2024	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2025
<b>Écart de réévaluation</b>	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	10 590 165	233 486	752	10 824 403
Réserve légale	215 250	-	-	215 250
Autres réserves	9 777 415	233 486	-	10 010 901
Primes d'émission, de fusion et d'apport	597 500	-	752	598 252
<b>Capital</b>	<b>2 152 500</b>	-	-	<b>2 152 500</b>
Capital appelé	2 152 500	-	-	2 152 500
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
<b>Actionnaires, Capital non versé</b>	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	389 286	-389 286	1 427 738	1 427 738
<b>TOTAL</b>	<b>13 131 951</b>	<b>-155 800</b>	<b>1 428 490</b>	<b>14 404 641</b>

## ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

En milliers de Dirhams

ENGAGEMENTS	31/12/2025	31/12/2024
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS</b>	<b>25 079 302</b>	<b>21 989 165</b>
Engagements de financement en faveur d'établissement de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>7 348 473</b>	<b>5 747 237</b>
Crédits documentaires import	2 717 811	2 310 685
Acceptation ou engagements de payer	-	-
Ouverture de crédit confirmés	4 584 345	3 391 897
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	42 449	40 787
Autres engagements de financement donnés	3 868	3 868
<b>Engagement de garantie d'ordre d'établissement de crédit et assimilés</b>	<b>2 906 708</b>	<b>3 050 640</b>
Crédits documentaires export confirmés	34 097	29 820
Acceptation ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	902 446	1 057 121
Autres cautions, avals et garanties données	1 970 165	1 963 700
Engagements en souffrance	-	-
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>	<b>14 824 121</b>	<b>13 191 287</b>
Garanties de crédits données	1 496 719	1 417 418
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	10 792 305	9 283 365
Autres cautions et garanties données	2 460 933	2 490 504
Engagements en souffrance	74 163	-
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS</b>	<b>11 757 805</b>	<b>12 845 526</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédits et assimilés	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédits et assimilés</b>	<b>4 942 549</b>	<b>4 711 705</b>
Garanties de crédits	1 691 548	1 651 089
Autres garanties reçues	3 251 001	3 060 616
<b>Engagements de garantie reçus de l'État et d'organisme de garantie divers</b>	<b>6 815 256</b>	<b>8 133 820</b>
Garanties de crédits	6 815 256	8 133 820
Autres garanties reçues	-	-

## ENGAGEMENTS SUR TITRES

En milliers de Dirhams

Rubrique	31/12/2025	31/12/2024
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>		
Titres achetés à réméré	-	-
<b>Titres à livrer</b>	<b>265 550</b>	<b>252 210</b>
- Marché primaire	-	-
- Marché gris	-	-
- Marchés réglementés	-	-
- Marché gré à gré	265 550	252 210
- Autres	-	-
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>		
Titres vendus à réméré	-	-
<b>Titres à recevoir</b>	<b>771 284</b>	-
- Marché primaire	-	-
- Marché gris	-	-
- Marchés réglementés	-	-
- Marché gré à gré	771 284	-
- Autres	-	-

## SUBVENTIONS FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

En milliers de Dirhams

Réseau	Objet économique	Montant global	Montant au 31/12/2025	Utilisation 2025	Montant au 31/12/2025
Subventions					
Fonds publics affectés				NEANT	
Fonds spéciaux de garantie					

## OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

En milliers de Dirhams

TITRES	Opérations de couverture	
	31/12/2025	31/12/2024
<b>Opérations de change à terme</b>	<b>6 769 286</b>	<b>5 211 883</b>
Devises à recevoir	800 423	442 999
Dirhams à livrer	653 511	316 221
Devises à livrer	2 730 376	2 286 652
Dirhams à recevoir	2 584 976	2 166 011
- Dont swaps financiers de devises	-	-
<b>Engagements sur produits dérivés</b>	<b>94 914</b>	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	94 914	-
<b>TOTAL</b>	<b>6 864 200</b>	<b>5 211 883</b>

## VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

En milliers de Dirhams

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature reçus	Montants des créances ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Certificats de Sukuk	-	-	-
Autres titres	104 835	-	-
Hypothèques	52 766 908	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	135 172 795	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>188 044 538</b>	-	-

En milliers de Dirhams

VALEURS ET SÛRETÉS DONNÉES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature donnés	Montants des dettes ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	66 900	-	-
Certificats de Sukuk	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>66 900</b>	-	-

## VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE

En milliers de Dirhams

	D ≤ 1mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 462 795	176 104	448 630	1 205 030	-	3 292 559
Créances sur la clientèle	11 505 427	6 477 884	8 570 695	24 135 888	24 176 998	74 866 892
Titres de créances	150 014	117 600	1 888 566	3 863 508	737 610	6 757 298
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
IJARA	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>13 118 236</b>	<b>6 771 588</b>	<b>10 907 891</b>	<b>29 204 426</b>	<b>24 914 608</b>	<b>84 916 749</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 916 685	3 128 345	43 197	114 633	-	7 202 860
Dettes envers la clientèle	1 709 805	1 597 438	5 282 470	140 483	-	8 730 196
Titres de créances	-	1 900 000	1 300 000	895 400	-	4 095 400
Emprunts subordonnés	-	-	-	800 000	-	800 000
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Isithmar reçus	85 466	25 556	190 393	400	-	301 815
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 711 956</b>	<b>6 651 339</b>	<b>6 816 060</b>	<b>1 950 916</b>	-	<b>21 130 271</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 830 192</b>	<b>13 422 927</b>	<b>17 723 951</b>	<b>31 155 342</b>	<b>24 914 608</b>	<b>106 047 020</b>

## CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE

En milliers de Dirhams

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
6	15 184 181	9 177 633	3 864 129	

## VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

En milliers de Dirhams

BILAN	31/12/2025	31/12/2024
<b>ACTIF</b>	<b>6 586 777</b>	<b>6 068 259</b>
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	36 798	37 785
Créances sur les établissements de crédit et assimilés.	2 052 344	2 149 201
Créances sur la clientèle	3 920 240	3 277 502
Titres de transaction et de placement et invest	532 370	582 673
Autres actifs	40 317	15 901
Titres de participation et emplois assimilés	4 708	5 197
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
<b>PASSIF</b>	<b>3 499 242</b>	<b>4 698 822</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	457 406	1 110 781
Dépôts de la clientèle	2 792 959	2 939 888
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	248 877	648 153
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
<b>HORS BILAN</b>	<b>16 218 015</b>	<b>17 873 144</b>
Engagements donnés	11 402 212	11 723 581
Engagements reçus	4 815 803	6 149 563

## MARGE D'INTÉRÊT

En milliers de Dirhams

INTÉRÊTS	Montant 31/12/2025	Dont montant relatif aux exercices précédents	Montant 31/12/2024
<b>INTÉRÊTS PERÇUS</b>	<b>4 280 200</b>	-	<b>4 333 211</b>
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées	119 529	-	117 788
Dont Intérêts sur créances subordonnées	-	-	-
<b>INTÉRÊTS VERSÉS</b>	<b>822 418</b>	-	<b>963 736</b>
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées	118 434	-	117 566
Dont Intérêts sur dettes subordonnées	49 330	-	67 715

En milliers de Dirhams

COMMISSIONS	Montant 31/12/2025	Dont montant relatif aux exercices précédents	Montant 31/12/2024
<b>COMMISSIONS PERÇUES</b>	<b>904 213</b>	-	<b>841 485</b>
Commissions sur engagements de financement donnés	108 760	-	99 452
Commissions sur engagements de garantie donnés	14 594	-	10 815
<b>COMMISSIONS VERSÉES</b>	<b>114 019</b>	-	<b>98 394</b>
Commissions sur engagements de financement reçus	4 558	-	1 241
Commissions sur engagements de garantie reçus	37 934	-	3 981

## PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

En milliers de Dirhams

CATÉGORIE DES TITRES	PRODUITS PERÇUS
Titres de placement	-
Titres de participation	-
Participations dans les entreprises liées	221 441
Emplois assimilés	1 130
<b>TOTAL</b>	<b>222 571</b>

## COMMISSIONS

En milliers de Dirhams

COMMISSIONS	Montant
<b>COMMISSIONS PERÇUES :</b>	<b>904 213</b>
sur opérations avec les établissements de crédit	11
sur opérations avec la clientèle	262 286
sur opérations de change	85 732
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	34 745
sur produits dérivés	-
opérations sur titres en gestion et en dépôt	67 651
sur moyens de paiement	422 502
sur activités de conseil et d'assistance	4 931
sur ventes de produits d'assurances	13 677
sur autres prestations de service	12 678
<b>COMMISSIONS VERSÉES</b>	<b>114 019</b>
sur opérations avec les établissements de crédit	-
sur opérations avec la clientèle	-
sur opérations de change	3 321
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
sur produits dérivés	-
opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
sur moyens de paiement	102 803
sur activités de conseil et d'assistance	-
sur ventes de produits d'assurances	-
sur autres prestations de service	7 896

## RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

En milliers de Dirhams

PRODUITS ET CHARGES	Montant
<b>PRODUITS</b>	<b>1 160 834</b>
Gains sur les titres de transaction	202 990
Plus value de cession sur titres de placement	21 947
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-
Gains sur les produits dérivés	2 232
Gains sur les opérations de change	933 664
<b>CHARGES</b>	<b>352 343</b>
Pertes sur les titres de transaction	56 551
Moins value de cession sur titres de placement	-
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	46 376
Pertes sur les produits dérivés	-
Pertes sur opérations de change	249 416
<b>RÉSULTAT</b>	<b>808 491</b>

## CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers de Dirhams

CHARGES	Montant
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>1 121 678</b>
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	<b>50 729</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>	<b>980 112</b>
<b>AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 694</b>
Dotations aux amortiss. et aux provisions des immob. incorporelles et corporelles	472 989

## AUTRES PRODUITS ET CHARGES

En milliers de Dirhams

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2025
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES:</b>	
Autres produits bancaires	1 249 556
Autres charges bancaires	614 161
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>	
Produits d'exploitation non bancaire	144 235
Charges d'exploitation non bancaire	122 142
<b>AUTRES CHARGES</b>	
Dotation aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	2 117 959
<b>AUTRES PRODUITS</b>	
Reprises de provisions et recuperations sur créances amorties	1 863 390
<b>PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS</b>	
Produits non courants	1 797
Charges non courantes	101 590

## VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIER OU PAR PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

### 1. VENTILATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉ

En milliers de Dirhams

Pôle d'activité	Produit Net Bancaire	Résultat courant	Résultat avant impôt
- Activité bancaire	5 287 259	2 426 582	2 326 789
- Autres activités	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 287 259</b>	<b>2 426 582</b>	<b>2 326 789</b>

### 2. VENTILATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En milliers de Dirhams

Pôle d'activité	Produit Net Bancaire	Résultat courant	Résultat avant impôt
- Maroc	5 287 259	2 426 582	2 326 789
- Autres zones	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 287 259</b>	<b>2 426 582</b>	<b>2 326 789</b>

## DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

En milliers de Dirhams

I. Détermination du résultat	Montant
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	2 426 582
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	714 780
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	1 207 858
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	1 933 503
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	729 898
. Résultat courant après impôts (=)	1 203 606

### II. Indications du régime fiscal et des avantages octroyés par les codes des investissements ou par des dispositions légales spécifiques

SAHAM BANK est soumise à l'IS selon le régime de droit commun, avec un taux d'imposition de 39,25 %.

## DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

En milliers de Dirhams

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
<b>A. TVA collectée</b>	<b>179 136</b>	<b>535 572</b>	<b>517 542</b>	<b>197 166</b>
<b>B. TVA à récupérer</b>	<b>94 885</b>	<b>276 820</b>	<b>276 555</b>	<b>95 150</b>
. Sur charges	67 754	190 873	192 044	66 583
. Sur immobilisations	27 131	85 947	84 511	28 567
<b>C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)</b>	<b>84 251</b>	<b>258 752</b>	<b>240 987</b>	<b>102 016</b>

## ÉTAT DES AGIOS RÉSERVÉS

	Année provision	Créances vivantes n-1	Créances amorties n-1	Total n-1	Créances vivantes n	Créances amorties n	Total n	Evolution
État des agios réservés								
<b>TOTAL</b>								<b>N É A N T</b>

## PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

INTITULÉS	En Dirhams	
	MONTANTS	MONTANTS
<b>I - RÉSULTAT NET COMPTABLE</b>	-	-
. Bénéfice net	1 427 737 847,43	-
. Perte nette	-	-
<b>II - REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>2 070 697 761,23</b>	-
1- Courantes	714 779 637,15	-
- Loyers sur véhicules de tourisme	2 702 152,40	-
- Dons	50 000,00	-
- Cadeaux à la clientèle	1 264 373,60	-
- Provisions pour CES Prédouteux et Douteux	450 978 740,08	-
- Provisions pour CES	226 048 885,25	-
- Provisions pour risques et charges	33 526 421,00	-
- Provisions pour risques Généraux	209 064,82	-
2- Non courantes	1 355 918 124,08	-
- Pénalités et Amendes Fiscales	3 656 354,00	-
- Autres Charges d'exploitation	92 972 956,08	-
- Autres Charges non courantes	274 811 286,00	-
- Impôts sur les sociétés	899 051 610,00	-
- Contribution Sociale de Solidarité (CSS)	85 425 918,00	-
<b>III - DEDUCTIONS FISCALES</b>	-	<b>1 207 858 268,52</b>
1- Courantes	-	1 207 858 268,52
- Abattement sur les produits de participation (Dividendes)	-	221 440 862,30
- Reprises de provisions CES Prédouteux et Douteux	-	527 988 447,41
- Reprises de provisions CES	-	104 756 283,08
- Reprises de provisions pour risques et charges	-	277 815 368,00
- Reprises de provisions pour risques généraux	-	75 857 307,73
2- Non courantes	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 498 435 608,66</b>	<b>1 207 858 268,52</b>
<b>IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL</b>	-	-
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	-	2 290 577 340,14
<b>V - REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (I)</b>	-	-
. Exercice n-4	-	-
. Exercice n-3	-	-
. Exercice n-2	-	-
. Exercice n-1	-	-
<b>VI - RÉSULTAT NET FISCAL</b>	-	-
. Bénéfice net fiscal (A - C)	-	2 290 577 340,14
OU	-	-
. Déficit net fiscal (B)	-	-
<b>VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS</b>	-	-
<b>VIII - CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER</b>	-	-
. Exercice n-4	-	-
. Exercice n-3	-	-
. Exercice n-2	-	-
. Exercice n-1	-	-

(I) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

## RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital 2 152 500 000 DHS  
Montant du capital social souscrit et non appelé -  
Valeur nominale des titres 105 DHS

Nom des principaux actionnaires ou associés	N° IF	N° CIN	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
				Exercice précédent	Exercice actuel	
SAHAM FINANCES				11 823 393	10 455 002	51,00%
MOULAY HAFID ELALAMY				-	3 729 997	18,20%
DEVECO-SOUSS	6928071	153	Bd de la Gironde - Casablanca	5 644 794	3 184 794	15,54%
DIVERS AUTRES ACTIONNAIRES			55, Bd Abdelmoumen - Casablanca	728 691	847 085	4,13%
PATRIMOINE GESTION ET PLACEMENTS	11085200	78	Rue d'Alger - Casablanca	661 764	661 764	3,23%
HAKAM ABDELLATIF FINANCE	3331405		C/Hakam frères, avenue Hassan II route de Casa - Rabat	473 480	473 480	2,31%
FINAM	2221142		C/ets Hakam frères, avenue Hassan II - route de Casa - Rabat Y El Mansour	239 416	239 416	1,17%
MAD INVEST	46009		C/ets Hakam frères, avenue Hassan II - route de Casa - Rabat Y El Mansour	219 379	219 379	1,07%
MEKOUAR MOUNA			55, avenue Victor Hugo - 75116 Paris France	151 682	151 682	0,74%
MEKOUAR AZIZA			6, allée des noisetiers Anfa 20170 Casablanca	121 434	121 434	0,59%
MEKOUAR MALIKA			5, Rue Abdellaziz Ben Driss Oasis 20103 Casablanca Oasis	121 434	121 434	0,59%
CHEDDADI NAÏMA EP MEKOUAR			B430452 BP 13321 Casablanca	106 366	106 366	0,52%
MEKOUAR MOHAMMED CHAKIB			BE69823 Icomabd Hassan II - Mohammadia	86 256	66 256	0,32%
ZAK FINANCE	1622659		16-18, Rue soldat Raphaelmariscal - Casablanca	68 406	68 406	0,33%
SOCIETE BISMILLAH HOLDING	3331491		C/ Hakam, av. Hassan II - route de Casa Rabat	53 505	53 505	0,26%
<b>TOTAL</b>				<b>20 500 000</b>	<b>20 500 000</b>	<b>100,00%</b>

## ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers de Dirhams		
déc-25	déc-24	déc-23
6 732 475	6 619 815	5 937 364

## PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSION DES TITRES DE PLACEMENT, DES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS

En milliers de Dirhams										
Date d'acquisition	Date de cession	Titres cédés	Valeur comptable brute	Provisions constituées	Valeur comptable nette	Produit de la cession	Plus-value de cession	Moins-value de cession	Taux d'abattement	Abattement
		Titres de placement								
		Titres de participation								
		<b>Total</b>								

NEANT

## AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

En milliers de Dirhams			
Montants		Montants	
<b>A- Origine des résultats affectés</b>		<b>B- Affectation des résultats</b>	
Projet de l'AGO du 24/06/2025		Réserve légale	-
Report à nouveau	-	Dividendes	155 800 000
Résultats nets en instance d'affectation	-	Autres affectations	233 486 444
Résultat net de l'exercice	389 286 444		
Prélèvements sur les bénéfices	-		
Autres prélèvements	-		
<b>TOTAL A</b>	<b>389 286 444</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>389 286 444</b>

## RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En milliers de Dirhams			
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
<b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS</b>	<b>14 404 641</b>	<b>13 131 951</b>	<b>13 152 665</b>
<b>OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1. Produit net bancaire	5 287 259	5 094 520	4 823 096
2. Résultat avant impôts	2 326 789	1 047 066	1 778 348
3. Impôts sur les résultats	899 052	657 780	686 490
4. Bénéfices distribués	155 800	146 177	-
5. Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	1 427 738	389 286	1 091 858
<b>RÉSULTAT PAR TITRE (en dirhams)</b>			
Résultat net par action ou part sociale	70	19	53
Bénéfice distribué par action ou part sociale	8	7	-
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 121 678	1 125 629	867 229
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 790	2 800	2 911

## DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

I - DATATION	
. Date de clôture (1)	31/12/2025
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	Mars 2026
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement de délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	
<b>II - Événement nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachable à cet exercice et connus avant la 1<sup>ère</sup> communication externe des états de synthèse</b>	
N É A N T	

## EFFECTIF

En nombre		
	31/12/2025	31/12/2024
Effectifs rémunérés	2 790	2 800
Effectifs utilisés	2 790	2 800
Effectifs équivalent plein temps	2 743	2 744
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	1 323	1 229
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1 420	1 515
Cadres (équivalent plein temps)	1 915	1 848
Employés (équivalent plein temps)	828	896
dont effectifs employés à l'étranger	-	1

## TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Titres dont l'établissement est dépositaire	28 099	18 167	147 746 206	122 641 940
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	42	40	49 384 433	38 566 906
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	12	13	17 779 474	15 658 124
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	8	5	2 413 189	1 936 311
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

## RÉSEAU

En nombre		
RÉSEAU	31/12/2025	31/12/2024
Guichets permanents	266	281
Guichets périodiques	-	-
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	474	455
Succursales et agences à l'étranger	-	-
Bureaux de représentation à l'étranger	-	-

**COMPTES DE LA CLIENTÈLE**

	En nombre	
	31/12/2025	31/12/2024
Comptes courants	34 684	35 529
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	19 488	13 740
Autres comptes chèques	442 571	482 410
Comptes d'affacturage	71	68
Comptes dépôts d'investissement	-	-
Comptes d'épargne	286 982	301 386
Comptes à terme	1 750	1 673
Bons de caisse	279	263
Autres comptes de dépôts	-	-

**ACTIFS À RISQUE, RESTRUCTURÉS, IMPRODUCTIFS ET EN SOUFFRANCE**

	En milliers de Dirhams	
	31/12/2025	31/12/2024
Créances en Souffrance	9 525 833	11 263 682
Watchlist	3 410 155	3 364 777

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES SOCIAUX**



**SAHAM BANK**

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES SOCIAUX**

**EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de Saham Bank comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection d'états de l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 15 221 035 KMAD, dont un bénéfice net 1 427 738 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Saham Bank arrêtés au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Casablanca, le 30 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton International  
7 Bd. Des Sjaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 24 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70  
Ghali Guessous  
Associé

PwC Maroc  
PwC Maroc  
Lot 57 Tour CFC, 19<sup>ème</sup> étage, Casa Anfa,  
20220 Hay Hassani - Casablanca  
T: +212 (0) 5 22 23 88 70  
RC: 10541  
M. J. S. 9135  
Mohamed Rqibate  
Associé